



Bulletin Officiel

N°6636 Mardi 28 Juin 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

4

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE - BANK ABC TUNISIE -

5

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

6

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE – BANK ABC TUNISIE -

8

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP - : APPEL A CANDIDATURE

9

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE « ADVANS 2022-3 »

13

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

14

ANNEXE I

INFORMATIONS POST AGO

- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPÉENNE - CARTE -
- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPÉENNE VIE - CARTE VIE-

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022*)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
- AL AMANAH PRUDENCE FCP

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social: Rue Elfouledh Z.I. BEN AROUS 2013 - BEN AROUS

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Actionnaires de L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 29 juin 2022 à 10 h à l'hôtel Novotel sis à Cité les pins, rue de la Feuille d'Érable, les berges du lac 2 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration de la société et du Groupe ASSAD de l'exercice 2021 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la société et du Groupe ASSAD de l'exercice 2021 ;
3. Approbation des états financiers individuels de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD arrêtés au 31/12/2021 ;
4. Approbation des opérations et conventions visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;
5. Approbation des états financiers consolidés du Groupe ASSAD arrêtés au 31/12/2021 ;
6. Quitus à donner aux membres du conseil d'administration ;
7. Affectation du résultat ;
8. Fixation du montant des jetons de présence ;
9. Nomination des Commissaires aux comptes ;
10. Questions diverses ;
11. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

**Arab Banking Corporation Tunisie
-Bank ABC Tunisie-**

Tunis - **Siège social** : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac

Arab Banking Corporation Tunisie ci-après (« Bank ABC – Tunisie ») porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire N°2/2022 se tiendra le 7 Juillet 2022 à 9h00 au siège social de la Banque, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2022,
- Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2022,
- Nomination d'un administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2022.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 présentant un résultat déficitaire de 7 738 499 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les opérations et conventions signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2021 faisant ressortir un résultat déficitaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 13 378 987 dinars et un résultat consolidé déficitaire part du groupe s'élevant à 13 168 949 dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 s'élevant à -7 738 499 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice 2021	-7 738 499
Résultats reportés antérieurs	10 750 618
Sous total Résultat Disponible	3 012 119
Réserve Légale 5%	150 606
Résultats reportés (A nouveau)	2 861 513

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Réserves réglementées	1 147 551
Réserves extraordinaires	2 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000
Prime d'émission	1 195 597
<hr/>	
Total	6 543 148
<hr/>	

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent Mille Dinars (100 000 TND) au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Cabinet Zahaf& Associés membre de Crowe Global et Cabinet Associés MTBF membre de Price Waterhouse Coopers en qualité de co-commissaires aux comptes de la société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » pour une durée de trois ans et jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO

**Arab Banking Corporation Tunisie
-Bank ABC Tunisie-**

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac - Tunis

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 7 juillet 2022.

Première Résolution

Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2022

Les actionnaires ratifient les modes et délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire N°2/2022, la déclarent régulièrement constituée, déclarent que ceci ne porte en rien atteinte à leurs intérêts et couvrent en conséquence, irrévocablement et sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et modes de convocation.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Deuxième Résolution

Lecture et approbation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2022

L'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2022, approuve l'ordre du jour dans son intégralité, sans aucune réserve ni objection et déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Troisième Résolution

Nomination d'un Administrateur Indépendant

L'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2022 décide de nommer Monsieur Mondher Bellalah en tant que Membre Indépendant au sein du Conseil d'Administration ; et ce, pour une période de trois (03) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2024.

L'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2022 acte que la neuvième résolution du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire N°1/2022, tenue le 26 avril 2022 est nulle et sans effet.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Quatrième Résolution

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2022 confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale, d'enregistrement ou de régularisation prescrite par la loi.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES « STIP »

Siege Social : Boulevard de La Terre Centre Urbain Nord Tunis – Tunisie

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR
REPRESENTANT LES PETITS PORTEURS**

1- Objet :

La société STIP s'est engagée envers le marché financier à réserver un (1) siège au sein de son Conseil d'Administration au profit des petits porteurs.

A cet effet la société STIP informe ses actionnaires minoritaires que la désignation d'un administrateur les représentant au sein du Conseil d'Administration de la société aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de son Assemblée Élective qui se tiendra le 1^{er} Août 2022.

2- Conditions de participation :

Les candidats éligibles à ce poste doivent se conformer aux conditions suivantes :

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 et 256 du code des sociétés commerciales.
- Une attestation qui prouve une participation n'atteignant pas les 0.5 % dans le capital social.
- Le candidat ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la société concernée, ses actionnaires autres que minoritaires, ses administrateurs, les membres du conseil de surveillance ou les membres du directoire de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.

Tout candidat doit notamment satisfaire les critères suivants :

- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - * président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, ou salarié de la société concernée,
 - * président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique ou salarié d'une société apparentant au même groupe que la société concernée.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou directeur général unique d'une société dans laquelle la société concernée est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le directeur général, le directeur général adjoint, le président du directoire ou le directeur général unique de la société concernée (actuel ou ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance.

- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :

* Président directeur général ou directeur général ou directeur général adjoint ou président du directoire ou salarié de la société concernée,

* Président directeur général, directeur général, directeur général, adjoint, président du directoire ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société concernée.

- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la société concernée.

- Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe.

- Ne pas être président directeur général ou directeur général ou directeur général adjoint ou président du directoire ou directeur général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la société concernée ou d'une société concurrente.

- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.

- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Tout candidat au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires doit remplir les critères de qualification, de compétence et d'expérience prévus dans l'appel à candidature. Il doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, et ce, dans la spécialité ou le secteur d'activité spécifié dans l'appel à candidature.

3- Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent se présenter comme suit :

- Une demande au nom de Monsieur le président du conseil d'administration ;
- Une copie de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques ;
- Une fiche de candidature (**Annexe 1**);
- Un C.V détaillé pour les personnes physiques ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de trois mois (3) à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae ;
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales ;
- Une attestation de propriété des actions détenues délivrée par l'intermédiaire en bourse chez lequel les titres sont inscrits en compte ou par le teneur du registre des actionnaires de STIP ;

- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signé par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature (**Annexe 2**);

4- Dépôt de candidatures :

Les candidatures doivent être envoyées dans une enveloppe libellée au nom de Monsieur le président du conseil d'administration de la société STIP et portant la mention : « Ne pas ouvrir / Appel à la candidature pour le poste d'administrateur représentant les petits porteurs » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste à la société STIP (Boulevard de la terre Centre urbain Nord Tunis), le cachet du bureau d'ordre fait foi, **au plus tard le 8 juillet 2022 à 17h.**

Tout dossier de candidature non complet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

L'avis de convocation sera publié sur le bulletin officiel du CMF et sur le site web de la BVMT au moins vingt-et-un jours avant la tenue de l'Assemblée Élective.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

ANNEXE 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom :

N° CIN :

Profession / Activité :

Formation académique du candidat :

Historique en tant qu'administrateur :

Signature

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

Nom et Prénom :

N° CIN :

Demeurant à :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant des petits porteurs au sein du Conseil d'Administration de la société « STIP », Déclare formellement sur l'honneur :

Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 et 256 du code des sociétés commerciales ainsi que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature ;

Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale N°23 du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature ; et

- Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2022 – AS – 0908

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**Emprunt Obligataire
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
«ADVANS 2022-3 »**

UIB Finance, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**ADVANS 2022-3** » d'un montant de 10 millions de dinars, émis sans recours à l'appel public à l'épargne, ouvertes le 16/06/2022, **ont été clôturées le 28/06/2022, pour un montant de 10 millions de dinars.**

2022 – AS – 0909

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	213,535	213,565
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	147,007	147,036
3	UNION FINANCIERESALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	122,382	122,401
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	132,297	132,331
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	127,813	127,836
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	128,144	128,166
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	122,805	122,822
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,506	49,512
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,756	35,762
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	121,685	121,713
11	BTK SICAV ****	SCIF	16/10/00	104,652	107,360	107,377
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,936	18,939
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,856	131,863
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	128,178	128,278
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,481	12,482
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	180,991	181,023
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,355	12,357
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	102,985	103,051
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	105,254	105,275
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,748	14,751
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,004	2,007
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,134	67,142
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	139,087	138,831
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	104,926	104,822
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	114,245	114,262
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	144,381	144,125
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	548,050	547,388
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	138,460	138,721
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	184,232	184,235
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	100,945	101,185
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	134,105	133,956
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	164,606	164,236
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	144,943	144,517
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,797	22,717
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	96,475	96,414
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,015	1,015
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,021	1,022
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 298,105	2 305,669
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	135,518	138,656
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	217,256	220,741
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,957	2,969
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,677	2,686
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	61,711	61,964
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,355	1,356
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,214	1,218
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,196	1,206
48	MAC HORIZON 2022 FCP ***	MAC SA	09/11/15	106,676	En dissolution	En dissolution
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSETT ***	AFC	17/04/17	1 187,879	En dissolution	En dissolution
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,121	13,264
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,373	10,609
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,851	13,144
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	90,671	90,664
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,252	1,256

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	107,986	108,005
57	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	99,281	99,294
58	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	105,248	105,263
59	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	102,661	102,690
60	TUNISIO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	104,023	104,082
61	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	107,572	107,591
62	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	103,893	103,910
63	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	101,168	101,184
64	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,881	100,884
65	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	104,766	104,784
66	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	106,288	106,307
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	104,339	104,354
68	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	103,403	103,414
69	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	103,183	103,222
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	101,652	101,671
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	105,758	105,771
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	102,131	102,154
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	100,695	100,755
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	105,796	105,810
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	101,299	101,310
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	108,086	108,098
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	103,635	103,740
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	107,365	107,392
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	107,790	107,946
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	62,621	62,378
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	100,436	100,283
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,608	17,597
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	293,153	292,636
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 162,077	2 161,911
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	69,740	69,776
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,239	55,246
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,846	107,852
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,406	11,417
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	14,972	14,902
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	16,003	16,006
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	14,062	14,073
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,963	8,963
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	103,716	103,427
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	84,580	84,520
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	89,035	89,038
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	102,610	102,557
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	95,196	95,171
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,310	10,306
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	96,369	96,317
100	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	145,197	144,803
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	98,664	99,874
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	119,003	119,701
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	122,878	124,370
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	181,952	181,936
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	168,898	168,769
106	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	165,491	166,120
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	22,459	22,517
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	140,731	142,762
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	158,221	158,108
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 007,901	5 011,650
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	89,894	90,507
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 480,383	4 527,142
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,186	10,272
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	166,018	166,430
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	10 734,480	10 876,141
117	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 072,138	10 090,789
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	122,997	122,666

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

**** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
 Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »

Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 Mai 2022, la société CARTE ASSURANCES publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable.
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES

Première résolution :

Après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2021, les actionnaires approuvent lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2021 tels qu'ils leur sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2021.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, et en application des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, les actionnaires approuvent les conventions réglementées objet du rapport spécial des commissaires aux comptes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

Les actionnaires donnent quitus entier et définitif aux administrateurs pour la gestion ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2021.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réaffecter un montant de 499 979,520 Dinars des réserves pour réinvestissements exonérés indisponibles devenues disponibles aux réserves facultatives.

Réserves facultatives	Réserves pour réinvestissement
	exonéré indisponible
80 482 151,864	11 284 846,053
499 979,520	- 499 979,520
80 982 131,384	10 784 866,533

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter un montant de 1 479 150,000 Dinars des réserves facultatives distribuables en franchise d'impôts constituées au 31/12/2013 aux résultats reportés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire net de l'exercice 2021, qui s'élève à 9 409 708,654 Dinars, tel que proposé par le conseil d'administration, comme suit:

Bénéfice 2021	9 409 708,654
+ Report à nouveau antérieur	2 058 515,074
+ Résultat reportés provenant des réserves facultatives en franchise de la RAS	1 479 150,000
	12 947 373,728
Premier reliquat	400 000,000
- Réserves pour Fonds social	12 547 373,728
Deuxième reliquat	1 520 850,000
- Dividendes à servir aux PM prélevés sur le bénéfice 2021	1 479 150,000
- Dividendes à servir aux PP (distribuables en franchise de la RAS)	9 547 373,728
Troisième reliquat	7 500 000,000
- Réserves facultatives distribuables soumises à la RAS	2 047 373,728
Quatrième reliquat	2 047 373,728
- Report à nouveau distribuable soumis à la RAS	

Soit un dividende de 1,200 Dinar par actions ou certificats d'investissements.

1 520 850,000 Dinars provenant des résultats de l'année 2021 à servir aux personnes morales et 1 479 150,000 Dinars qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des réserves facultatives figurant au bilan de la société au 31/12/2013 et non soumises à la retenue à la source en application de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30/12/2013 et portant loi de finance 2014 à servir aux personnes physiques.

La mise en paiement s'effectuerait à partir du 01/07/2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

Après avoir entendu lecture du rapport d'activité de la société CARTE ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos au

31/12/2021, les actionnaires approuvent le rapport d'activité ainsi que les états financiers consolidés tels qu'ils leur sont présentés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer un montant net de cent douze mille cinq cent (112 500) Dinars au titre de jetons de présence aux administrateurs de la société au titre de l'exercice 2021. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée générale ordinaire fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit à trente-sept mille cinq cent (37 500) Dinars nets au titre de l'exercice 2021.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution :

Les actionnaires donnent tous pouvoirs au représentant légal à l'effet de procéder à toutes les formalités d'enregistrement.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II-LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

ACTIF		2021			2020
		BRUT	Amortissements et Provisions	NET	NET
SITUATION ARRETE AU 31/12/2021					
APRES AFFECTATION DU RESULTAT (Exprimés en Dinars)					
AC1	Actifs incorporels				
	AC12 Concessions, brevets, licences, marques	1 156 769	1 051 281	105 488	78 122
	AC13 Fonds commercial	90 421		90 421	90 421
		1 247 190	1 051 281	195 909	168 543
AC2	Actifs corporels d'exploitation				
	AC21 Installations techniques et machines	7 000 611	5 421 134	1 579 477	1 778 940
	AC22 Autres installations, outillage et mobilier	1 452 783	1 331 882	120 902	175 749
		8 453 394	6 753 016	1 700 378	1 954 688
AC3	Placements				
	AC31 Terrains et constructions				
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation	20 044 329	4 993 726	15 050 604	15 522 104
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation	12 563 918	1 924 073	10 639 845	10 704 386
	AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
	AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	143 061 199		143 061 199	89 027 449
	AC33 Autres placements financiers				
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	25 201 916	1 311 131	23 890 785	41 265 707
	AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	57 138 239		57 138 239	87 225 560
	AC334 Autres prêts	2 455 760		2 455 760	2 658 735
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	0		0	1 615 827
	AC336 Autres	1 809 257		1 809 257	1 324 551
	AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	26 478		26 478	52 812
		262 301 097	8 228 930	254 072 167	249 397 131
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques				
	AC510 Provision pour primes non acquises	15 676 017		15 676 017	17 030 304
	AC531 Provision pour sinistres non vie	108 222 029		108 222 029	27 427 781
		123 898 046		123 898 046	44 458 085
AC6	Créances				
	AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
	AC611 Primes acquises et non émises	4 424 564		4 424 564	5 089 987
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	31 278 214	10 152 156	21 126 058	21 036 512
	AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	5 479 978		5 479 978	5 175 816
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	3 082 045	432 693	2 649 351	1 897 858
	AC63 Autres créances				
	AC631 Personnel	42 042		42 042	42 177
	AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 394 627		2 394 627	376 131
	AC633 Débiteur divers	7 293 723	409 212	6 884 511	5 377 093
		53 995 193	10 994 061	43 001 131	38 995 574
AC7	Autres éléments d'actif				
	AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	12 429 043		12 429 043	3 721 611
	AC72 Charges reportées				
	AC721 frais d'acquisition reportés	2 426 256		2 426 256	2 258 427
	AC722 Autres charges à répartir	2 530 345	2 337 821	192 524	300 665
		17 385 643	2 337 821	15 047 822	6 280 703
	AC73 Comptes de régularisation Actif				
	AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	8 565 275		8 565 275	6 179 354
	AC733 Autres comptes de régularisation	946 527		946 527	1 253 951
		9 511 802		9 511 802	7 433 305
		26 897 445	2 337 821	24 559 624	13 714 008
	Total de l'actif	476 792 365	29 365 109	447 427 256	348 688 029

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			2021	2020
SITUATION ARRETE AU 31/12/2021				
APRES AFFECTATION DU RESULTAT (Exprimés en Dinars)				
Capitaux propres				
CP1	Capital social ou fonds équivalent		25 000 000	25 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital		98 985 390	92 856 224
CP4	Réserves spéciales pour réinvestissement		10 784 867	11 284 846
CP5	Résultat reporté		2 047 374	2 058 515
Total capitaux propres après affectation			136 817 630	131 199 585
PA2	Provisions pour risques et charges		1 539 871	1 032 527
			1 539 871	1 032 527
PA3	Provisions techniques brutes			
	PA310	<i>Provision pour primes non acquises</i>	35 125 224	33 757 603
	PA331	<i>Provision pour sinistres (non vie)</i>	200 153 805	112 951 258
	PA331	<i>Prévisions de recours à encaisser (non vie)</i>	-12 257 917	-11 810 529
	PA350	<i>Povision pour égalisation et équilibrage</i>	1 437 598	822 758
	PA361	<i>Autres provisions techniques (non vie)</i>	2 480 844	2 816 899
			226 939 554	138 537 989
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte			
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs		12 405 633	12 701 162
PA6	Autres dettes			
	PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	13 040 114	12 911 254
	PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	25 635 474	24 837 503
	PA63	Autres dettes		
	PA631	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	77 895	119 436
	PA632	<i>Personnel</i>	1 346 790	989 421
	PA633	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	4 127 488	3 708 629
	PA634	<i>Créditeurs divers</i>	25 496 807	22 650 524
			69 724 568	65 216 766
PA7	Autres passifs			
	PA71	Comptes de régularisation Passif		
	PA712	<i>Autres comptes de régularisation Passif</i>		
	PA73	Autres passifs financiers		
			309 069 755	216 455 917
Total du passif			310 609 626	217 488 445
Total des capitaux propres et du passif			447 427 256	348 688 029

III-L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve facultative	Réserve spéciale de réévaluation	Fonds social	Réserve pour réinvestionéré disponible	Réserve pour réinvestionéré indisponible	Réserve à régime special	Réserve à régimespecial devenue disponible	Résultats de l'exercice	Résultats reportés	Modifications Comptables	Total
Capitaux Propres au 31/12/2021 avant affectation	25 000 000	1 960 000	2 682 815	80 482 152	4 262 417	2 677 176		11 284 846			9 409 709	2 058 515		139 817 630
Affectation des résultats suivants AGO du 30/05/2022				7 500 000		400 000					-7 888 859	-11 141		
Réaffectation				-979 170				-499 980				1 479 150		
Dividendes distribués											-1 520 850	-1 479 150		-3 000 000
Capitaux propres au 31/12/2021 après affectation	25 000 000	1 960 000	2 682 815	87 002 981	4 262 417	3 077 176		10 784 867			0	2 047 374		136 817 630

IV-LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales Activités Professionnelles	Mandats dans d'autres Conseils d'Administration
Mr Hassine DOGHRI	Lui-même	2020-2021-2022	Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil d'Administration CARTE ASSURANCES Président du Conseil d'Administration UBCI	<p><u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. CARTE VIE 2. COTIF SICAR 3. COFITE SICAF 4. CITE 5. CIIM 6. UTIQUE GAZ 7. COFIB CAPITAL 8. SIDHET 9. LINDE GAZ 10. UBCI <p><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ALKIMIA

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales Activités Professionnelles	Mandats dans d'autres Conseils d'Administration
					2. NOUVELAIR 3. CIMENT DE GABES 4. UTP 5. CAP BANK
Mr Abderrahmane FATMI	Lui-même	2020-2021-2022	Administrateur	Retraité (DGA CARTE ASSURANCES)	<u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes:</u> CARTE - VIE
Mr Christian Huyghues DESPOINTES	Lui-même	2020-2021-2022	Administrateur	Chef d'entreprise- Océaliz SAS	<u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u> 1. Océaliz SAS . Pointe-à-Pitee (France) 2. Assurances France Caraïbes. Pointe-à-Pitre (France) <u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes:</u> 1. Automobile Club de l'Ouest Le Mans (France) 2. CARTE Vie
Mr Radhi MEDDEB	Lui-même	2020-2021-2022	Administrateur	Président du Conseil d'Administration	<u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u> 1. COMETE Engineering 2. COMETE International 3. COMETE Engineering International 4. COMETE Immobilière 5. Centre Financier aux Entrepreneurs

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales Activités Professionnelles	Mandats dans d'autres Conseils d'Administration
					<p><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes:</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. UBCI Banque 2. CARTE VIE Assurances 3. TPR 4. STEG ER 5. SONEDE International 6. Fonds Tunisien d'Investissement
Mr Frédéric FLEJOU	Lui-même	2020-2021-2022	Administrateur	Président du Conseil d'Administration	<p><u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bionedna care Group SA 2. Financiere de la Soulane 3. Progastrine & Cancers SARL <p><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes:</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Africa Re south Africa 2. Bastion Health Insurance 3. Baobab Nigeria 4. PIALO 5. Progastrine Espana
Mr Mourad DOGHRI	Lui-même	2020-2021-2022	Administrateur	Président Directeur Général - STE L'EMBALLAGES METALLIQUE ET PLASTIQUE - EMP Directeur Général - FERTILIZERS, MINING AND MINERALS HOLDING	<p><u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. SOCIETE PULVAGRI

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales Activités Professionnelles	Mandats dans d'autres Conseils d'Administration
					<p><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes:</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Société d'Engrais et Produits Chimiques de Mégrine - SEPCM 2. SOCIETE L'EMBALLAGE METALLIQUE ET PLASTIQUE - EMP 3. SOCIETE GRANUPHOS INDUSTRIE 4. SOCIETE GRANUPHOS 5. TUNIFERT 6. EL FILAHIA 7. SOMIP SA 8. FERTILIZERS, MINING AND MINERALS HOLDING - FMM 9. AL KIMIA 10. UTP SICAF 11. Société Sables et Silices de Tunisie - SST SA 12. Société SOMIP INDUSTRIE SA 13. Société TUNIBAT 14. Société Tunisienne d'Engrais Chimiques - STEC
SEPCM	Mr Nejib DOGHRI	2020-2021-2022	Administrateur	Vente et fabrication d'engrais et de produits chimiques et sanitaires	<p><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes:</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. STEC 2. SMVDA CHARGUI 3. AGRIPRODUCTION 4. SEM CHIFA 5. TUNIBAT 6. SST 7. TUNIFERT 8. SOMIP

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales Activités Professionnelles	Mandats dans d'autres Conseils d'Administration
					9. FMMH 10. EMP 11. EL JAZIRA 12. GRANUPHOS INDUSTRIE 13. GRANUPHOS 14. CAP OBLIG SICAV 15. SICAV SECURITY 16. COFIB CAPITAL FINANCE
UTP-SICAF	Mr Aness SANDLI	2020-2021-2022	Administrateur	SICAF	<u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes:</u> REVOLON SA

AVIS DES SOCIÉTÉS

Informations Post AGO

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE »
Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 Mai 2022, la société CARTE VIE publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-Les Résolutions Adoptées

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport d'activité sur la gestion de l'exercice 2021 et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et après avoir entendu lecture du rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021 approuve les états financiers et le rapport d'activité relatifs à l'exercice précité dans leurs intégralités.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les dites opérations.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **9 263 900,729 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Bénéfice Net de l'exercice 2021	9 263 900.729
Report à nouveau antérieur	9 816 284.411
Bénéfice distribuable	19 080 185.140
Réserve Spéciale de Réinvestissement	95 577.418
Réserve pour fonds social	150 000.000
Dividendes	4 000 000.000
Report à nouveau	14 834 607.722

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes le 29/08/2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour la gestion ayant trait à l'exercice clos le 31/12/2021.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant net de quatre-vingt-huit mille (88 000) Dinars au titre des jetons de présences aux administrateurs. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité d'audit interne à sept mille cinq cent (7 500) Dinars nets.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat de Monsieur Duc Co Minh arrive à échéance lors de la présente assemblée et décide de renouveler son mandat pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II-Le bilan après affectation du résultat Comptable

ACTIF

ANNEXE 1

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF				
ACTIF	2021			Exercice 2020
	BRUT	Amort & Prov	NET	
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	104 727	- 62 802	41 925	10 724
AC13 Fonds commercial	16 399 952	- 9 035 856	7 364 096	8 184 094
	16 504 679	- 9 098 657	7 406 021	8 194 818
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	306 300	- 177 328	128 972	191 539
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	209 443	- 146 740	62 704	41 712
	515 743	- 324 067	191 676	233 252
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	531 983	- 218 371	313 611	340 236
AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	108 874 086	- 4 001 662	104 872 423	57 820 618
AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	87 763 300		87 763 300	70 562 000
AC334 Autres prêts	1 405 994		1 405 994	1 624 488
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	65 000 000		65 000 000	114 100 000
	263 575 363	- 4 220 034	259 355 329	244 447 342
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises				
AC520 Provision d'assurance vie				
AC530 Provision pour sinistres vie	783 461		783 461	1 292 907
AC531 Provision pour sinistres non vie				
	783 461	-	783 461	1 292 907
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	4 958 445		4 958 445	2 786 355
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	1 034 405	- 574 927	459 477	715 770
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	640 100	- 74 969	565 132	341 677
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	5 174		5 174	8 468
AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 801 176		2 801 176	1 630 554
AC633 Débiteur divers	3 153 318		3 153 318	600 746
	12 592 618	- 649 896	11 942 722	6 083 570
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	7 398 816		7 398 816	5 393 468
AC72 Charges reportées				
AC721 frais d'acquisition reportés				
AC722 Autres charges à répartir				
	7 398 816	-	7 398 816	5 393 468
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	4 825 158		4 825 158	4 062 460
AC733 Autres comptes de régularisation	2 029 540		2 029 540	348 469
	6 854 698	-	6 854 698	4 410 929
Total de l'actif	308 225 377	- 14 292 654	293 932 723	270 056 285

PASSIF

ANNEXE 2

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

PASSIF				
Capitaux Propres & Passifs			31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres				
CP1	Capital social ou fonds équivalent	15 000 000	15 000 000	
CP2	Réserves et primes liées au capital	2 372 802	2 298 989	
CP4	Autres Capitaux Propres	24 374 068	24 278 491	
CP5	Résultat reporté	14 834 608	9 816 284	
Total capitaux propres après affectation			56 581 478	51 393 764
PASSIFS				
PA2	Provisions pour risques et charges	662 434	928 836	
			662 434	928 836
PA3	Provisions techniques brutes			
PA320	<i>Provision d'assurance vie</i>	189 023 594	183 706 581	
PA330	<i>Provision pour sinistres</i>	18 993 790	15 393 186	
PA340	<i>Provision pour participation aux bénéfices</i>	8 898 978	6 501 802	
PA350	<i>Provision pour égalisation & équilibrage</i>	549 388	404 010	
PA360	<i>Autres provisions techniques</i>			
			217 465 750	206 005 579
PA6	Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	10 215 868	4 398 307	
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	793 998	1 303 445	
PA63	Autres dettes			
PA631	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>			
PA632	<i>Personnel</i>	291 726	231 725	
PA633	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	884 977	789 116	
PA634	<i>Créditeurs divers</i>	4 126 268	4 073 791	
			16 312 838	10 796 383
PA7	Autres passifs			
PA71	Comptes de régularisation Passif			
PA712	<i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	2 910 224	931 724	
			2 910 224	931 724
			237 351 245	218 662 522
Total du passif			237 351 245	218 662 522
Total des capitaux propres et passifs			293 932 723	270 056 285

III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

	CAPITAL	PRIME D'EMISSION	RESERVE LEGALE	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONERE DISPONIBLE	RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONERE INDISPONIBLE	AUTRES RESERVES	RESERVE A REGIME SPECIAL	RESERVE A REGIME SPECIAL DEVENUE DISPONIBLE	RESULTATS REPOTES	RESULTAT DE L'EXERCICE	MODIFICATIONS COMPTABLES	TOTAL
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021 AVANT AFFECTATION	15 000 000		1 500 000			14 278 491	722 802	10 000 000		9 816 284	9 263 901		60 581 478
AFFECTATION DES RESULTATS SUIVANT DECISION DE L'AGO DU 30/05/2022						95 577	150 000			9 018 323	-9 263 901		0
DIVIDENDES DISTRIBUES										-4 000 000			-4 000 000
31/12/20201 APRES AFFECTATION	15 000 000	0	1 500 000	0	0	14 374 068	872 802	10 000 000	0	14 834 608	0	0	56 581 478

IV-Liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats dans d'autres conseils d'administration
1 Mr Hassine DOGHRI	Lui-même	2020-2021-2022	Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil d'Administration CARTE ASSURANCES Président du Conseil d'Administration UBCI	<p><u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. COTIF SICAR 2. COFITE SICAF 3. CITE 4. CIIM 5. UTIQUE GAZ 6. COFIB CAPITAL 7. SIDHET 8. LINDE GAZ 9. UBCI <p><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ALKIMIA 2. NOUVELAIR 3. CIMENT de GABES 4. UTP 5. CAP BANK

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats dans d'autres conseils d'administration
2 Mr Abderrahmene FATMI	Lui-même	2020-2021-2022	Administrateur	Retraité (DGA CARTE ASSURANCES)	<p><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></p> <p>CARTE ASSURANCES</p>
3 Mr Christian Huyghues DESPOINTES	Lui-même	2020-2021-2022	Administrateur	Chef d'entreprise- Océaliz SAS	<p><u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> Océaliz SAS . Pointe-à-Pitee (France) Assurances France Caraïbes. Pointe-à-Pitre (France) <p><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST – LE MANS (FRANCE) CARTE ASSURANCES
4 Mr Radhi MEDDEB	Lui-même	2021-2022-2023	Administrateur	Président du Conseil d'Administration	<p><u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> COMETE Engineering COMETE International COMETE Engineering International COMETE Immobilière Centre Financier aux Entrepreneurs <p><u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> UBCI CARTE Assurances

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats dans d'autres conseils d'administration
					3. TPR 4. STEG ER 5. SONEDE International 6. Fonds Tunisien d'Investissement
5 Mr Roger Vander Haeghen	Lui-même	2020-2021-2022	Administrateur	Président du Conseil d'administration de VANDER HAEGHEN COMPANY	<u>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u> 1. VANDER HAEGHEN COMPANY 2. ELITIS SA <u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u> 1. STEPHEX RE
6 Mr Duc Co Minh	Lui-même	2022-2023-2024	Administrateur		
7 CARTE ASSURANCES	Mr MEHDI DOGHRI	2021-2022-2023	Administrateur	Assurances	<u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u> 1. UNION FACTORING 2. GENERAL ASSISTANCE 3. CAP BANK 4. UTIQUE GAZ

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats dans d'autres conseils d'administration
					5. NOUVELAIR 6. ASKIA 7. CODIS 8. AMENA TAKAFUL 9. BK FOOD 10. COFITE-SICAF 11. CCF 12. CITE 13. COTIF-SICAR 14. SIDHET 15. CIIM 16. SERENITY 17. CAP AOBLIG SICAV 18. SECURITY SICAV
8 COFITE SICAF	Mr HASSINE DOGHRI	2020-2021-2022	Membre	Sicaf	<u>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</u> 1. COTIF SICAR 2. CITE 3. CIIM 4. SIDHET 5. CAP AOBLIG SICAV 6. SECURITY SICAV

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	

99.Zitouna Takaful

Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B,
1^{er} étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-

71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5 ^{ème} étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés –M.T.B.F) et Mme Aida CHARFI (Cabinet ZAHAF & Associés).

BILAN
Au
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 314 872	1 295 246
Moins : amortissements		-1 394 395	-1 285 389
	(B.1)	920 477	9 857
Immobilisations corporelles		87 123 233	88 804 656
Moins : amortissements		-64 296 172	-66 379 799
	(B.2)	22 827 061	22 424 857
Immobilisations financières		16 661 467	11 945 045
Moins : Provisions		-366 785	-361 389
	(B.3)	16 294 682	11 583 656
Total des actifs immobilisés		40 042 220	34 018 370
Total des actifs non courants		40 042 220	34 018 370
ACTIFS COURANTS			
Stocks		35 961 899	35 277 423
Moins : Provisions		-693 603	-555 560
	(B.4)	35 268 296	34 721 863
Clients et comptes rattachés		70 371 247	64 350 357
Moins : Provisions		-4 154 953	-3 886 901
	(B.5)	66 216 294	60 463 456
Autres actifs courants		12 038 182	10 395 888
Moins : Provisions		-592 200	-582 843
	(B.6)	11 445 982	9 813 045
Placements et autres actifs financiers	(B.7)	422 744	405 305
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	1 479 168	2 691 725
Total des actifs courants		114 832 484	108 095 394
Total des actifs		154 874 704	142 113 764

BILAN
Au
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		24 000 000	12 000 000
Réserves		15 743 148	27 743 148
Résultats reportés		10 750 618	8 241 971
Autres capitaux propres		260 635	294 765
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		50 754 401	48 279 884
Résultat de l'exercice		-7 738 499	2 508 647
Total des capitaux propres avant affectation	(B.9)	43 015 902	50 788 531
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	(B.10)	33 645 114	25 374 453
Provisions	(B.11)	2 712 951	2 833 925
Total des passifs non courants		36 358 065	28 208 378
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	9 046 760	6 276 292
Autres passifs courants	(B.13)	6 420 960	6 245 909
Concours banc. et autres passifs financiers	(B.14)	60 033 017	50 594 654
Total des passifs courants		75 500 737	63 116 855
Total des passifs		111 858 802	91 325 233
Total des capitaux propres et des passifs		154 874 704	142 113 764

ETAT DE RESULTAT
Pour l'exercice clos le
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	(R.1)	96 461 367	102 563 139
Ventes locales		45 875 718	42 657 192
Ventes à l'exportation		50 585 649	59 905 947
Autres produits d'exploitation	(R.2)	567 586	545 827
Total des produits d'exploitation		97 028 953	103 108 966
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	(R.3)	2 043 361	-7 623 553
Achats d'approvisionnements consommés	(R.4)	69 427 918	75 982 823
Charges de personnel	(R.5)	15 750 396	17 013 570
Dotations aux amortissements et provisions	(R.6)	3 593 910	4 890 169
Autres charges d'exploitation	(R.7)	5 725 933	6 441 906
Total des charges d'exploitation		96 541 518	96 704 915
RESULTAT D'EXPLOITATION		487 435	6 404 051
Produits des placements	(R.8)	12 000	2 196 139
Charges financières nettes	(R.9)	-7 974 764	-5 877 250
Autres gains ordinaires	(R.10)	7 896	246 389
Autres pertes ordinaires		-54 517	-297 195
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-7 521 950	2 672 134
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	216 549	163 487
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-7 738 499	2 508 647
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-7 738 499	2 508 647

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Pour l'exercice clos le
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		-7 738 499	2 508 647
Ajustements pour :			
*Amortissements & provisions	(F.1)	4 170 662	5 313 159
*Reprises sur provision et amortissements	(F.2)	-576 752	-422 990
*Variation des :			
-Variation des stocks	(F.3)	-684 476	-6 519 745
-Variation des créances	(F.4)	-6 020 890	1 738 197
-Variation des autres actifs	(F.5)	-3 332 352	2 913 140
-Variation des autres actifs financiers	(F.6)	-17 439	-44 988
-Variation des fournisseurs	(F.7)	2 770 468	-1 940 948
-Variation des autres passifs	(F.8)	456 219	-4 009 295
*Autres ajustements :			
-Plus-value de cession		-7 000	-165 958
-Quote-part subvention d'investissement		-34 131	-34 132
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'exploitation		-11 014 190	-664 913
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
-Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.9)	-4 174 829	-5 049 845
-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		7 000	195 800
-Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(F.10)	-3 111 622	-
-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	(F.11)	50 200	149 809
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		-7 229 251	-4 704 236
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
-Encaissements provenant de subventions		-	12 709
-Dividendes et autres distributions		-	-2 959 839
-Encaissement provenant des emprunts	(F.12)	11 722 786	4 853 484
-Remboursement d'emprunts		-3 976 479	-2 637 196
-Variation crédits de gestion		7 874 458	6 072 668
Total des flux de trésorerie provenant des opérations de financement		15 620 765	5 341 826
VARIATION DE TRESORERIE		-2 622 676	-27 323
Trésorerie au début de l'exercice	(F.13)	-4 842 597	-4 815 274
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.14)	-7 465 273	-4 842 597

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2021

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société «L'Accumulateur Tunisien ASSAD» a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9 000 dinars. Elle a été transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital. Suite à L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Mai 2012, le capital social de la société est porté à 12 000 000 de dinars, et divisé en 12 000 000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Septembre 2021 a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 12 000 000 dinars tunisiens à 24 000 000 dinars tunisiens, par incorporation de réserves d'un montant de 12 000 000 dinars à prélever sur les réserves ordinaires et ce par la création et l'émission de 12 000 000 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar chacune.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société «L'Accumulateur Tunisien ASSAD» ont été arrêtés au 31 décembre 2021 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société, présentés en dinar tunisien, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conflit Russo-Ukrainien :

Bien que le conflit Russo-Ukrainien n'affecte pas la demande sur les produits de la société, il exerce en revanche un effet de rareté de l'offre de plomb sur le marché international puisque la Russie et l'Ukraine sont des pays producteurs et exportateurs de ce minerai.

Ceci diminue les possibilités futures d'approvisionnement en plomb sur le marché international et tend à faire augmenter son prix.

En outre, le conflit a fait augmenter le coût du fret sur le marché international et tend à faire augmenter le cours du pétrole et dérivés du pétrole, notamment le plastique, ce qui tend à exercer une pression inflationniste sur les prix futurs de certains intrants utilisés par la société tels que les bacs, couvercles et séparateurs, qui sont des produits à base de plastique.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'autres évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherche et développement sont amortis au taux annuels de 33,33% et 10%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la valeur d'usage et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

5. Clients et comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

8. Revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

9. Opérations libellées en monnaies étrangères

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangères est constatée dans les comptes de résultat.

VI. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Logiciels	2 116 806	1 097 180
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
Total	2 314 872	1 295 246
Amortissements "Logiciels"	-1 196 329	-1 087 323
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	-198 066	-198 066
Total Amortissement	-1 394 395	-1 285 389
Total Net	920 477	9 857

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Terrains	4 771 238	4 771 238
Bâtiments	8 803 182	8 803 182
Installations générales des bâtiments	4 569 094	4 657 920
Matériel et outillage industriel	51 979 981	53 119 519
AAI du matériel et outillage industriel	1 837 618	1 846 639
Matériel de transport	3 303 337	3 279 892
AAI généraux	5 924 674	6 045 589
Equipement de bureaux	721 862	893 188
Matériel informatique	1 278 919	1 433 427
Immobilisations en cours	3 268 514	3 686 218
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	664 814	267 844
Total Brut	87 123 233	88 804 656
Total Amortissements	-64 296 172	-66 379 799
Total Net	22 827 061	22 424 857

Suite à une opération d'inventaire des immobilisations de la société opérée en 2021, il a été décidé par le conseil d'administration du 5 avril 2022 de procéder à une opération de mise en rebut d'un lot d'immobilisations corporelles pour un montant total de 5 233 596 dinars.

Le tableau, présenté ci-après, met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

Désignation	VALEURS D'ORIGINES					AMORTISSEMENTS					V.C.N. AU 31/12/2021
	Au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions / Reclassements	Mise en rebut	Au 31/12/2021	Antérieur	Dotations	Reprise/ Cessions	Mise en rebut	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
Logiciel	1 097 180	2 086	1 017 540	-	2 116 806	1 087 323	109 006	-	-	1 196 329	920 477
Autres immobilisations Incorporelles	198 066	-	-	-	198 066	198 066	-	-	-	198 066	-
Sous total	1 295 246	2 086	1 017 540	-	2 314 872	1 285 389	109 006	-	-	1 394 395	920 477
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains	4 740 433	-	-	-	4 740 433	-	-	-	-	-	4 740 433
Aménagement Terrain	30 805	-	-	-	30 805	20 899	3 080	-	-	23 979	6 826
Bâtiments	8 803 182	-	-	-	8 803 182	7 063 944	281 005	-	-	7 344 949	1 458 233
Installations générales des bâtiments	4 657 920	34 740	64 890	-188 456	4 569 094	3 342 052	237 394	-	-188 456	3 390 990	1 178 104
Matériel & Outillages Industriels	53 119 519	1 159 605	2 199 023	-4 498 166	51 979 981	45 066 275	1 741 747	-	-4 498 166	42 309 856	9 670 125
AAI du matériel et outillage industriel	1 846 639	-	-	-9 021	1 837 618	1 558 790	82 729	-	-9 022	1 632 497	205 121
Matériels de Transports	3 279 892	86 782	-60 894	-2 443	3 303 337	2 413 692	267 572	-60 894	-2 443	2 617 927	685 410
AAI généraux	6 045 589	-	-	-120 915	5 924 674	4 978 663	294 154	-	-120 915	5 151 902	772 772
Equipement de bureaux	893 188	25 366	-	-196 692	721 862	760 123	41 565	-	-196 692	604 996	116 866
Matériel informatique	1 433 427	63 395	-	-217 903	1 278 919	1 119 946	145 025	-	-217 902	1 047 069	231 850
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	267 844	396 970	-	-	664 814	55 415	116 592	-	-	172 007	492 807
Immobilisations en cours	3 686 218	2 863 748	-3 281 452	-	3 268 514	-	-	-	-	-	3 268 514
Sous total	88 804 656	4 630 606	-1 078 433	-5 233 596	87 123 233	66 379 799	3 210 863	-60 894	-5 233 596	64 296 172	22 827 061
Total Général	90 099 902	4 632 692	-60 893	-5 233 596	89 438 105	67 665 188	3 319 869	-60 894	-5 233 596	65 690 567	23 747 538

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Titres de participation	16 510 334	11 743 712
Prêts au personnel	8 051	8 051
Dépôts et cautionnements	143 082	173 282
Obligations	-	20 000
Total brut immobilisations financières	16 661 467	11 945 045
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-366 785	-361 389
Total net	16 294 682	11 583 656

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Assad International	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	332 879
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500
Batterie Assad Algérie	3 396 637	303 765
S.M.U	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1
ENAS	6 088 810	5 033 810
Mediterranean Institute of Technologie (MIT)	165 000	165 000
Montant Non Libéré (MIT)	-37 500	-56 250
ASSAD Batterie Maroc	1 046 750	1 046 750
ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	-526 030	-526 030
Batterie ASSAD Côte d'ivoire	119 570	119 570
ASIND	1 520 000	920 000
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000
Total	16 510 334	11 743 712

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Matières premières	8 799 648	8 079 201
Stocks en transit (*)	2 802 137	-
Matières consommables	256 702	199 503
Pièces de rechange	4 703 651	5 555 598
Produits finis	6 452 261	4 285 134
Produits intermédiaires	12 947 500	17 157 987
(-) Provisions	-693 603	-555 560
Total	35 268 296	34 721 863

(*) : Stocks en transit : il s'agit d'un stock de batteries usagées importées (servant de matières premières pour la production des batteries) et bloqué au port de Radés par la douane tunisienne depuis janvier et février 2021 suite à une note de la direction de la douane qui stipule l'interdiction d'importation des vieilles batteries. Le blocage dudit stock engendre des frais de surestaries et de consignation estimés à 820 000 dinars au 31 décembre 2021 et qui ne sont pas comptabilisés dans les comptes de la société. La direction estime que cette valeur est récupérable grâce à l'augmentation ultérieure du cours du LME et après la clôture du dossier avec la douane soit par le dédouanement soit par la réexportation dudit stock ultérieurement. Notons qu'une affaire a été intentée en justice par ASSAD afin de suspendre cette interdiction.

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients ordinaires	57 034 437	57 410 215
Clients effets et chèques en portefeuille	9 181 857	3 053 241
Clients douteux	4 154 953	3 886 901
Total brut	70 371 247	64 350 357
Provision pour dépréciation des créances clients	-4 154 953	-3 886 901
Total net	66 216 294	60 463 456

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs avances et acomptes	2 867 107	102 265
Autres Fournisseurs débiteurs	42 975	47 423
Personnel avances et acomptes	157 854	122 561
Etat, retenues à la source	1 786 799	1 288 510
Etat, Report de TVA	508 182	1 507 297
Etat, TVA déductible	17 711	11 792
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	6 167 849	6 779 118
Charges constatées d'avance	360 660	402 160
Autres débiteurs	53 604	90 909
Produits à recevoir	75 441	43 853
(-) Provisions sur comptes débiteurs	-592 200	-582 843
Total	11 445 982	9 813 045

B-7 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Prêts au personnel (échéance à moins d'un an)	279 985	289 320
Titres SICAV	142 759	115 985
Total	422 744	405 305

B-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Effets et chèques remis à l'encaissement	838 953	439 296
Effets remis à l'escompte	36 757	-
Autres organismes financiers (AFC)	158	131
Attijari Bank Bouargoub	26 415	10 723
BT	-	32
STB	53 190	50 669
BIAT TND Al Jazira	-	321 804
BIAT en Euro	43 402	26
BIAT en Dollar	159	149
Attijari Bank Megrine	-	1 859 199
BH Bank	20	-
Banque Zitouna	461 555	-
Carte technologique	8 863	-
Caisses	9 696	9 696
Total	1 479 168	2 691 725

B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Capital social	24 000 000	12 000 000
Réserves légales	1 200 000	1 200 000
Réserves réglementées	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires	2 800 000	2 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000	1 400 000
Réserves ordinaires postérieures à 2014	8 000 000	20 000 000
Prime d'émission	1 195 597	1 195 597
Subvention d'investissement	43 027	77 158
Autre complément d'apport	217 608	217 608
Résultats reportés postérieurs à 2014	10 750 618	8 241 970
Résultat de l'exercice	-7 738 499	2 508 647
Total	43 015 902	50 788 531

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la réserve légale pour 1 200 000,000 dinars, ainsi que les réserves réglementées s'élevant à 1 147 551,461 dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 2 800 000,000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1 400 000,000 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1 195 597,000 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (2014)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2019	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	5 800 000	316 188	21 400 000	763 249	7 478 722	51 301 307
Affectation Résultat 2019								7 478 722	-7 478 722	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						-21 423				-21 423
Dividendes					-3 000 000					-3 000 000
Résultat au 31/12/2020									2 508 647	2 508 647
Solde au 31/12/2020	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	2 800 000	294 765	21 400 000	8 241 971	2 508 647	50 788 531
Affectation Résultat 2020								2 508 647	-2 508 647	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						-34 130				-34 130
Augmentation de Capital	12 000 000						-12 000 000			-
Résultat au 31/12/2021									-7 738 499	-7 738 499
Solde au 31/12/2021	24 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	2 800 000	260 635	9 400 000	10 750 618	-7 738 499	43 015 902

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunts bancaires	28 226 496	25 104 635
Emprunts leasing	445 832	269 818
Autres crédits à long terme	4 972 786	-
Total	33 645 114	25 374 453

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Provisions pour risques et charges	2 125 143	2 276 841
Provisions pour garanties données	587 808	557 084
Total	2 712 951	2 833 925

B-12 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs locaux et étrangers	7 129 924	4 943 810
Fournisseurs - retenues de garantie	17 475	15 380
Fournisseurs - effets à payer	1 567 986	1 283 262
Fournisseurs - factures non parvenues	331 375	33 840
Total	9 046 760	6 276 292

B-13 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Etat impôts sur les bénéfices	216 549	163 487
Personnel autres charges à payer	2 855 407	3 220 864
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204
Dividendes à payer	139 827	139 827
Prêts personnel CNSS	409	409
Charges à payer	244 320	233 320
Personnel rémunérations dues	3 501	1 670
Créditeurs divers	37 940	82 498
Autres	870	870
CNSS	1 098 414	1 357 083
Assurance Groupe	173 386	32 426
Etat Impôts et taxes à payer	258 036	169 843
Produits constatés d'avance	536 964	-
Acomptes clients	11 723	-
Clients - avoirs à établir	809 410	809 408
Total	6 420 960	6 245 909

B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Echéances à moins d'un an sur emprunts	3 628 140	3 830 175
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	174 797	100 145
Intérêts courus	1 064 001	782 833
Divers crédits de gestion à court terme	46 221 638	38 347 179
ATB	980 437	910 049
BNA	720 173	1 190 610
UBCI	808 446	603 418
BIAT	5 366 190	4 487 786
Attijari Bank Megrine	897 755	-
UBCI Euro	823	21
UIB	170 617	342 438
Total	60 033 017	50 594 654

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Ventes locales	45 875 718	42 657 192
Ventes à l'exportation	50 585 649	59 905 947
Total	96 461 367	102 563 139

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Quote-part subventions	34 130	34 130
Loyer et autres services	526 256	501 197
Jetons de présence	7 200	10 500
Total	567 586	545 827

R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Variation des stocks des produits finis et des encours	2 043 361	-7 623 553
Total	2 043 361	-7 623 553

R-4 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Achats matières, pièces de rechange, consommables et autres approvisionnements consommés	72 155 755	74 879 015
Variations stocks matières, pièces de rechange, consommables et autres approvisionnements consommés	-2 727 837	1 103 808
Total	69 427 918	75 982 823

R-5 Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Salaires et indemnités représentatives	12 622 671	13 887 646
Cotisations de sécurité sociale	2 770 369	2 886 373
Autres charges de personnel	357 356	239 551
Total	15 750 396	17 013 570

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	109 006	9 268
Dot. Amort. autres immobilisations corporelles	3 210 863	3 826 874
Dot. aux provisions clients douteux	581 180	1 039 071
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	138 043	74 726
Dot. aux provisions pour garantie donnée	30 725	-
Dot. aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	41 392	173 530
Dot. aux provisions pour risques et charges	59 453	189 690
TOTAL	4 170 662	5 313 159
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	-303 771	-84 081
Reprises sur provisions pour risques et charges	-221 036	-319 201
Autres reprises sur provisions et transferts de charges	-51 945	-19 708
TOTAL	-576 752	-422 990
Total Net	3 593 910	4 890 169

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Loyers	335 793	561 811
Entretiens et réparations	865 507	918 616
Assurances	358 267	327 909
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	872 058	918 718
Rémunérations Comité Permanent d'Audit	12 000	12 000
Frais de séminaires et congrès	74 154	41 940
Personnel extérieur (travaux en régie)	139 495	121 671

Publicité et propagandes	366 111	400 826
Autres transports	479 450	531 453
Voyages, déplacements, mission et réceptions	182 624	158 522
Frais postaux	148 123	127 087
Divers frais de services bancaires	805 270	686 281
Dons accordés	347 165	328 714
Jetons de présence	100 000	80 000
T.F.P. et FOPROLOS	321 334	293 977
TCL	166 194	171 647
Taxes de circulation	33 648	42 204
Droits d'enregistrement et autres taxes	112 912	37 256
Autres charges d'exploitation	5 828	681 274
Total	5 725 933	6 441 906

R-8 Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dividendes ASIND	-	602 999
Dividendes ENAS	-	1 557 140
Autres dividendes	12 000	36 000
Total	12 000	2 196 139

R-9 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Échelles d'intérêts	1 097 227	830 047
Agios sur escomptes	232 932	148 294
Intérêts sur crédits bancaires	3 682 510	3 625 290
Gains de change	-669 864	-1 602 147
Pertes de change	1 055 176	396 441
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	2 620 698	2 488 773
Intérêt des prêts	-43 915	-17 073
Intérêt des autres dettes	-	7 625
Total	7 974 764	5 877 250

R-10 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Produits de cession	7 000	174 958
Autres profits divers	896	71 431
Total	7 896	246 389

R-11 Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Impôts sur les sociétés	216 549	163 487
Total	216 549	163 487

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX**F-1 Dotation aux amortissements et aux provisions**

Désignation	Montant
Dot. Amort.immobilisations incorporelles	109 006
Dot. Amort. immobilisations corporelles	3 210 863
Dot. aux provisions clients douteux	581 180
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	138 043
Dot. aux provisions pour garantie donnée	30 725
Dot. aux provisions pour IDR	41 392
Dot. aux provisions pour risques et charges	59 453
Total	4 170 662

F-2 Reprises sur provision

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-303 771
Reprises pour risque et charges	-221 036
Autres reprises sur provisions et transferts de charges	-51 945
Total	-576 752

F-3 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques "Stocks"	35 277 423	35 961 899	-684 476
Total	35 277 423	35 961 899	-684 476

F-4 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques "Clients et comptes rattachés"	64 350 357	70 371 247	-6 020 890
Total	64 350 357	70 371 247	-6 020 890

F-5 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques " Autres actifs courants"	10 395 888	12 038 182	-1 642 294
Acquisition titres de participation par conversion de créances			-1 655 000
Ajustement transfert de charges d'amortissements			-35 058
Total	10 395 888	12 038 182	-3 332 352

F-6 Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques "Autres actifs financiers"	405 305	422 744	-17 439
Total	405 305	422 744	-17 439

F-7 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubriques " Fournisseurs et comptes rattachés"	9 046 760	6 276 292	2 770 468
Total	9 046 760	6 276 292	2 770 468

F-8 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubriques « Autres passifs courants »	6 420 960	6 245 909	175 051
Intérêts courus	1 064 001	782 833	281 168
Total	7 484 961	7 028 742	456 219

F-9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Immobilisations corporelles	88 804 656	87 123 233	1 681 423
Immobilisations incorporelles	1 295 246	2 314 872	-1 019 626
Ajustement Leasing			396 970
Ajustement mise en rebut			-5 233 596
TOTAL	90 099 902	89 438 105	-4 174 829

F-10 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Acquisition Titres de participation	-3 111 622
Total	-3 111 622

F-11 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Variation - Dépôts et cautionnements	30 200
Variation - Obligations	20 000
Total	50 200

F-12 Encaissements d'emprunts

Désignation	Montant
Zitouna Bank	4 972 786
BNA	2 450 000
ATB	4 300 000
Total	11 722 786

F-13 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	2 242 602
Découverts bancaires	-7 534 322
Effets remis à l'encaissement	439 296
Autres organismes financiers (AFC)	131
Caisses	9 696
Total	-4 842 597

F-14 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	593 604
Découverts bancaires	-8 944 441
Effets remis à l'encaissement	838 953
Effets remis à l'escompte	36 757
Autres organismes financiers (AFC)	158
Caisses	9 696
Total	-7 465 273

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
 - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment :
 - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
 - Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
 - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1 reliant Tunis à Ghedames.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds.

- Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
 - Un nantissement sur matériels de 1^{er} rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
 - Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank ».
- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, destiné à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
- Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
 - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant

notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.

- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance sinistre avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank »
- Les garanties allouées à « UIB » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Un nantissement sur fonds de commerce en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 5 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Un nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires.
 - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m² ;
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, dans le cadre du programme MOUSSANADA comme suit :
- Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m²

- Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie de globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant : sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie de la société ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après- vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, la Zone Industrielle de Ben Arous, ayant pour identifiant unique n° 00008635 au Centre National des entreprises ainsi que les points de ventes existants et à créer, ledit fonds comprend notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds ainsi que la totalité du matériel fixe, mobile et roulant, et toute marchandise, matière première et outillage qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
 - Un nantissement en rang disponible sur matériel de production.
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 4.3 MDT, qui servira à la couverture des impayés financiers du CMT se présentent comme suit :
- Un nantissement en rang utile conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6 février 2001 relative au nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel qui sera installé à la zone industrielle de Bouargoub ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité du lot N°59 du plan de lotissement du titre foncier N°562433 Nabeul, d'une superficie de (5031 m²) et situé à la zone industrielle de Bouargoub.
- Les garanties allouées à « BNA » suite à l'obtention d'un emprunt de 2.450 MDT, destiné à l'apurement du dépassement en compte commercial ouvert au nom de la société sur les livres de la succursale de Tunis, se présentent comme suit :
- Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels inscrits au registre tenu à cet effet par le registre national des entreprises sous le N°IU 863 S consistant en une unité ayant pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateur électrique sis à la ZI BOURGOUB ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619791 NABEUL ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619792 NABEUL.

VIII. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Libellé	31-déc-21	31-déc-20
Résultat net	-7 738 499	2 508 647
Nombre d'actions	24 000 000	12 000 000
Résultat par action	-0,322	0,209

IX. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au titre de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes 2021
ASSAD INTERNATIONAL	35 109 390
ENAS	10 451 834
BATTERIE ASSAD ALGERIE	2 469 497
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	40 908
AS DISTRIBUTION	1 592 012
GEELEC	297 286
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	68 545
Total	50 029 472

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les achats (hors TVA, FODEC et TPE) réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Achats 2021
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	71 200
GEELEC	304 636
ENAS	52 807
Total	428 643

- Une convention a été conclue avec la société du groupe Batterie ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par la société à la place de la société Batteries ASSAD Algérie dans les prix de vente des plaques. En 2021, ces divers frais supportés par « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » ont été exceptionnellement refacturés via une note débit totalisant un montant de 1 328 914 dinars.
- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société «ASSAD International» au titre de l'année 2021 s'élèvent à un montant de 67 883 Dinars.
- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENAS » au titre de l'année 2021 s'élèvent à un montant de 443 741 Dinars.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a facturé à la société « ENAS » 225 365 Dinars en contrepartie de prestations de services.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.
- En 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ENAS » par conversion de créances pour un montant de 1 055 000 TND.
- En 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ASIND » par conversion de créances pour un montant de 600 000 TND.
- En 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « Batteries Assad Algérie » pour un montant de 3 092 872 TND.
- En 2021, une caution solidaire de 1 200 000 TND est accordée par la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au profit de la société du groupe « ENAS » en couverture d'un crédit moyen terme consenti par Attijari Bank.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT
ENAS	737 006
ASSAD INTERNATIONAL	274 823
ASIND	42 983
GEELEC	15 597
BATTERIE ASSAD ALGERIE	1 328 914
Total	2 399 323

- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Partie Liée	Solde 31/12/2021
Créances clients	
ASSAD INTERNATIONAL	21 369 105
ENAS	1 789 422
BATTERIE ASSAD ALGERIE	23 509 808
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	33 256
GEELEC	123 696
Total	46 825 287
Dettes fournisseurs	

ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	-26 359
GEELEC	-110 997
Total	-137 356
Débiteurs divers	
GEELEC	15 597
ENAS (Notes de débit)	213 845
ASSAD ALGERIE (Notes de débit)	3 369 048
ASSAD BATTERIE MAROC (Notes de débit)	499 706
ASSAD INTERNATIONAL (Notes de débit)	1 391 846
ASIND (Notes de crédit)	-42 908
ASIND (Dividendes à recevoir)	2 999
ASSAD ALGERIE (Dividendes à recevoir)	717 715
ASSAD INTERNATIONAL (produits à recevoir)	2 000
ASSAD ALGERIE (produits à recevoir)	41 853
Total	6 211 701

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2021

Messieurs les Actionnaires de la société
« **L'accumulateur Tunisien ASSAD** »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 12 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **L'Accumulateur Tunisien ASSAD** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	154 874 704TND
Un chiffre d'affaires de	96 461 367 TND
Un résultat déficitaire de	(7 738 499TND)

A notre avis, les états financiers de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- **Évaluation des créances client**

- Description de la question clef de l'audit

Au 31 décembre 2021, les comptes clients et comptes rattachés présentent un solde brut de 70 371 247TND, provisionnés à hauteur de 4 154 953TND et représentent l'un des postes les plus importants du bilan. En raison de leur importance significative et compte tenu des circonstances économiques à la suite de la pandémie COVID-19, nous avons considéré l'évaluation de la recouvrabilité des créances clients comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre

Les procédures d'audit mises en œuvre pour ce point consistent à :

1. Examiner, évaluer et tester le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus d'identification des clients présentant des risques d'impayés et de détermination de la valeur recouvrable des créances ;
2. Analyser la balance des créances par âge et s'entretenir avec la cellule recouvrement et les directions commerciale, financière et générale au sujet des anciennes créances échues ;
3. Obtenir des éléments probants justifiant l'évaluation de la recouvrabilité des créances notamment les jugements rendus par les tribunaux, l'exécution des décisions de justice, les garanties, hypothèques et nantissements obtenus par la société ;
4. Vérifier que toute dépréciation qui en découle a été correctement déterminée et prise en compte.

• **Évaluation des titres de participation**

- Description de la question clef de l'audit

Au 31 décembre 2021, les titres de participation, figurant au bilan pour un montant net de 16 294 682 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon le cas, soit à des éléments historiques pour certains titres, soit à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique) pour d'autres titres.

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement nécessaire pour l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de détermination de la valeur d'usage des titres de participation. Nos travaux ont aussi consisté à :

1. Apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage ;
2. Comparer les données utilisées avec les données sources des entités correspondantes, ainsi qu'avec les résultats des travaux d'audit réalisés sur ces entités ;
3. Vérifier que la méthode d'évaluation retenue a été correctement appliquée.
4. Vérifier que toute dépréciation qui en découle a été prise en compte.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note **B.4** des états financiers dans laquelle la direction fait état de l'existence d'un stock de vieilles batteries importées s'élevant à 2 802 137 DT, bloqué au port de Radès par la douane depuis janvier et février 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II - RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 24 juin 2022

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad BORJI

Aida CHARFI

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2021

Messieurs les actionnaires de la société
« L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Convention et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Votre conseil d'administration nous a avisés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021:

- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 novembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté un emprunt à long terme auprès de la banque ZITOUNA sous le nom de « TAMWEEL SANAD », pour un montant nominal de 4 972 786 dinars, remboursable sur une durée de 5 ans à partir du mois de mars 2023.
- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 novembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté un crédit à moyen terme de restructuration auprès de l'ATB pour un montant de 4 300 000 dinars, rémunéré au taux TMM+2,5% remboursable sur une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce. Cet emprunt est totalement débloqué en 2021. Les charges d'intérêts de l'exercice se sont élevées à 209 033 dinars.
- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 novembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté un emprunt auprès de la BNA pour un montant nominal de 2 450 000 dinars, rémunéré au taux TMM+2%, remboursable sur une durée de 7 ans.

Cet emprunt est totalement débloqué en 2021. Les charges financières comptabilisées relatives à cet emprunt sont de 179 083 dinars.

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ENAS » par conversion de créances pour un montant de 1 055 000 TND.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ASIND » par conversion de créances pour un montant de 600 000 TND.
- Suite à la décision du conseil d'administration du 8 mars 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « Batteries Assad Algérie » pour un montant de 3 092 872 TND.
- Suite à la décision du conseil d'administration du 31 août 2021, une caution solidaire d'un montant de 1 200 000 TND a été accordée par votre société au profit de la société du groupe « ENAS » en couverture d'un crédit moyen terme consenti par Attijari Bank.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2021

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 30 septembre 2019 un crédit auprès de la banque ATTIJARI BANK pour un montant de 10 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2% et est remboursable sur une période de 7 ans. En 2020, il a été établi un nouvel échéancier suite au rééchelonnement d'une partie des échéances de l'exercice 2020 en principal et intérêt. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 8 214 059 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 899 682 dinars.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 18 novembre 2019 un crédit auprès de la banque UIB pour un montant de 10 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2,5% et est remboursable sur une période de 7 ans. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 9 283 433 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 863 226 dinars.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 26 décembre 2019 un crédit auprès de la banque ATB pour un montant de 5 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2,5% et est remboursable sur une période de 7 ans. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 4 107 143 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 402 623 dinars.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté, le 10 décembre 2020, un crédit auprès de la banque ATTIJARI BANK pour un montant de 3 500 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2020. Ce crédit est rémunéré au TMM + 1,75% et est remboursable sur une durée de 7 ans avec une période de grâce de deux ans. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 3 500 000 dinars. Les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 282 854 dinars.
- Une convention a été conclue avec la société du groupe Batterie ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par votre société à la place de ladite société du groupe dans les prix de vente des plaques. En 2021, ces divers frais

supportés par « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » ont été exceptionnellement refacturés via une note débit totalisant un montant de 1 328 914 dinars.

- Le 1^{er} mai 2007, un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « Assad International ». Ce contrat prévoit la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis moyennant le paiement d'un loyer annuel de 36 000 DT hors taxes majoré de 5% l'an à partir du 1^{er} janvier 2009. Les revenus provenant de cette location, au titre de l'année 2021, s'élèvent à un montant de 67 883 dinars hors taxes.
- Le 1^{er} juillet 2008, Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « ENAS » (anciennement dénommée ENERSYS ASSAD SARL) portant sur un bail à usage industriel d'un local sis à Ben Arous. Les revenus provenant de cette location, au titre de l'année 2021, s'élèvent à un montant de 443 741 dinars hors taxes.
- Au titre de l'exercice 2021, les revenus des prestations de service réalisés avec la société «ENAS» s'élèvent à 225 365 dinars hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe des frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT
ENAS	737 006
ASSAD INTERNATIONAL	274 823
ASIND	42 983
GEELEC	15 597
BATTERIE ASSAD ALGERIE	1 328 914
Total	2 399 323

- Les crédits à court terme et les facilités de caisse au 31 décembre 2021 sont détaillés comme suit :

Nature des financements	Encours au 31/12/2021	Charges d'intérêt de l'exercice
Tamwil Chiraet Zitouna	14 610 127	1 176 637
Préfinancement Export et Stocks	28 480 000	2 449 835
Préfinancement Devises	3 131 511	47 076
Découverts bancaires	8 944 441	1 097 227

- Votre société a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.
- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux ont révélé l'existence d'opérations habituelles conclues à des conditions normales telles que des achats, des ventes et des prestations de services entre votre société et les sociétés du groupe :« ASSAD INTERNATIONAL », « GEELEC », « ENAS », « ASIND », et « SPA BATTERIE ASSAD ALGERIE ».

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit, tels que visés à l'article 200- II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En 2021, la rémunération du Président du conseil d'administration se compose d'une rémunération annuelle brute de 292 185 Dinars, d'une prime de bilan brute de 64 769 Dinars et d'une indemnité de représentation brute de 6 364 Dinars. En outre, le Président du conseil d'administration bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication. Du fait de l'arrivée à l'âge de la retraite en 2021, un solde de tout compte lui a été octroyé pour un montant brut de 89 879 dinars.
- En 2021, la rémunération du Président d'honneur du Conseil d'Administration totalise un montant brut de 45 833 Dinars .Le conseil d'administration du 23 août 2017 a chargé le Président d'honneur du Conseil d'Administration, en sa qualité d'administrateur délégué, d'une mission spéciale de suivi du développement des filiales à l'étranger.
- En 2021, la rémunération du Directeur Général totalise un montant annuel brut de 171 120 Dinars avec une prime de bilan nette de 21 175 Dinars .En outre, le directeur général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication.
- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire auprès de la société d'un montant brut annuel égal à 91 780Dinars.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Les jetons de présence comptabilisés en charges de l'exercice 2021 se sont élevés à 100 000 Dinars.
- En 2021, un montant de 12 000 Dinars a été alloué aux membres du comité permanent d'audit à raison de 4 000 Dinars par membre et par an et ce, conformément à la résolution de l'Assemblée Générale.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire en tant que gérant de la société du groupe, « ENAS », d'un montant brut annuel de 149 990 Dinars.
- L'administrateur M. Slim Kallel perçoit un salaire de la filiale « ASSAD INTERNATIONAL » d'un montant brut de 166 946 Dinars
- Le conseil d'administration de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » du 2 mars 2021 a accordé à l'administrateur M. Abdelwaheb Kallel la mission de développement stratégique de la société « ASSAD INTERNATIONAL ». La rémunération brute imposable mensuelle relative à cette mission est fixée à 9 167Dinars payable à partir du 1^{er}juin 2021.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 24 juin 2022

**Les commissaires aux comptes
Les Commissaires aux Comptes Associés -
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad BORJI

Aida CHARFI

AL AMANAH PRUDENCE FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2021

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers d'*Al Amanah Prudence FCP* qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de *102 121 DT*, y compris des sommes capitalisables négatives de l'exercice s'élevant à *1 518 DT*.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

Nous attirons l'attention sur :

- La note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds Al Amanah Prudence FCP pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- La note 1 des états financiers, qui décrit que le fonds « AL AMANAH PRUDENCE FCP » est en situation de liquidation suite à la décision du Conseil du Marché Financier en date du 27 Janvier 2021 par application des dispositions de l'article 15 du Code des Organismes de Placement Collectif après que la valeur d'origine de l'ensemble des parts en circulation du fonds ait demeurée inférieure à Cent Mille dinars (100 000 dinars) pendant plus de quatre-vingt-dix jours (90 jours).

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire *Compagnie Gestion & Finance intermédiaire en bourse*.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction du gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Tunis, le 17 Juin 2022

Le Commissaire aux Comptes :

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji

Bilan arrêté au 31/12/2021
(Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1- Portefeuille-titres	4.1	51 304	74 126
a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés		4 852	23 991
b- Obligations et valeurs assimilées		46 452	50 135
AC2- Placements monétaires et disponibilités	4.3	57 322	30 108
a- Placements monétaires		-	10 607
b- Disponibilités		57 322	19 501
AC3- Créances d'exploitation		-	-
TOTAL ACTIF		108 626	104 234
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs	4.5	1 500	599
PA2- Autres créditeurs divers	4.6	5 005	2 753
TOTAL PASSIF		6 505	3 352
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	4.7	101 761	99 004
CP2- Sommes Capitalisables		360	1 878
a - Sommes capitalisables des exercices antérieurs		1 878	2 440
b - Sommes capitalisables de l'exercice		(1 518)	(562)
ACTIF NET		102 121	100 882
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		108 626	104 234

ETAT DE RESULTAT
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Exercice clos le <u>31/12/2021</u>	Exercice clos le <u>31/12/2020</u>
PR1- Revenus du portefeuille-titres	4.2	3 492	3 643
a. Dividendes		961	906
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 531	2 737
PR2- Revenus des placements monétaires	4.4	399	673
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 891	4 316
CH1- Charges de gestion des placements	4.8	(2 405)	(2 390)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		1 486	1 926
CH2- Autres charges	4.9	(3 004)	(2 510)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 518)	(584)
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		-	23
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		(1 518)	(562)
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	(23)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(3 784)	1 230
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		6 672	689
Frais de négociation de titres		(131)	(13)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 239	1 322

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

(Exprimé en dinar Tunisien)

	<u>Exercice</u> <u>clos le</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Exercice</u> <u>clos le</u> <u>31/12/2020</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	1 239	1 322
a- Résultat d'exploitation	(1 518)	(584)
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(3 784)	1 230
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 672	689
d- Frais de négociation de titres	(131)	(13)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-	(3 776)
a / Souscriptions	-	7 897
Capital (Souscription)	-	7 705
Régularisation des sommes non distribuables (Souscription)	-	5
Régularisation des sommes capitalisables (Souscription)	-	187
b / Rachats	-	(11 672)
Capital (Rachat)	-	(11 429)
Régularisation des sommes non distribuables (Rachat)	-	14
Régularisation des sommes capitalisables (Rachat)	-	(258)
Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 239	(2 454)
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
en début de l'exercice	100 882	103 336
en fin de l'exercice	102 121	100 882
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
en début de l'exercice	756	785
en fin de l'exercice	756	756
VALEUR LIQUIDATIVE	135,081	133,442
TAUX DE RENDEMENT	1,23%	1,37%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31-12-2021

1. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT AL AMANAH PRUDENCE FCP :

Al AMANAH PRUDENCE FCP est un fonds commun de Placement de catégorie mixte dont l'objet est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds.

Le mode d'affectation des résultats du FCP a été modifié de distribution à capitalisation, par conséquent, les sommes distribuables ne sont plus distribuées et sont intégralement capitalisées et ce depuis l'exercice 2015.

Le fonds est en situation de liquidation suite à la décision du Conseil du Marché Financier en date du 27 Janvier 2021 par application des dispositions de l'article 15 du Code des Organismes de Placement Collectif après que la valeur d'origine de l'ensemble des parts en circulation du fonds ait demeurée inférieure à Cent Mille dinars (100 000 dinars) pendant plus de quatre-vingt-dix jours (90 jours).

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie dans un contexte de liquidation.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2021 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31-12-2021 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de

marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds Al Amanah Prudence FCP figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

Au 31/12/2021, le fonds Al Amanah Prudence FCP ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille-titres :

Le portefeuille-titres est composé au 31 décembre 2021 de titres OPCVM, Bons de Trésor Assimilables et obligations. Le solde de ce poste s'élève à 51 304 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif
Titres OPCVM				
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	47	4 919	4 852	4,47%
Total des titres OPCVM		4 919	4 852	4,47% (*)
Obligations et valeurs assimilées				
Emprunts d'état				
BTA-6.90% MAI22	30	32 400	31 142	28,67%
BTA-6.90% MAI22	8	8 672	8 305	7,64%
Total Emprunts d'état		41 072	39 447	36,31%
Emprunts de sociétés				
EO HL 2015-01 B	140	2 800	2 919	2,69%
EO UJB 2009/1	100	4 000	4 086	3,76%
Total Emprunts des sociétés		6 800	7 005	6,45%
Total obligations et valeurs assimilées		47 872	46 452	42,76%
Total portefeuille-titres		52 791	51 304	47,23%

(*) 4,75% par rapport à l'actif net.

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours de l'exercice 2021 est le suivant :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2020	71 705	1 684	737	74 126	
Acquisitions de l'exercice					
Actions admises à la cote de la bourse	-	-	-	-	-
Titres OPCVM	-	-	-	-	-
Bons de trésor assimilables (BTA)	-	-	-	-	-
Obligations de sociétés	-	-	-	-	-
Cessions et remboursements de l'exercice					
Actions admises à la cote de la bourse	(15 614)	-	(3 538)	(19 152)	6 672
Titres OPCVM	-	-	-	-	-
Bons de trésor assimilables (BTA)	-	-	-	-	-
Obligations de sociétés	(3 300)	-	-	(3 300)	-
Variation des plus ou moins-values latentes	-	-	(246)	(246)	-
Variation des intérêts courus	-	(124)	-	(124)	-
Soldes au 31 décembre 2021	52 791	1 560	(3 047)	51 304	6 672

4.2- Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Exercice 2021	Exercice 2020
Revenus des actions et valeurs assimilées	961	906
Revenus des BTA	2 098	2 103
Revenus des obligations des sociétés	433	634
Total	3 492	3 643

4.3- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2021 à 57 322 dinars et correspond aux avoirs en banque ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif
DISPONIBILITES			
BANQUE	57 322	57 322	52,77%
Total	57 322	57 322	52,77%

4.4- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Exercice 2021	Exercice 2020
Revenus sur comptes de dépôt	157	79
Revenus des BTC	242	595
Total	399	673

4.5- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par Al Amanah Prudence FCP au gestionnaire Compagnie Gestion & Finance intermédiaire en bourse et au dépositaire. Elles s'élèvent à 1 500 DT au 31-12-2021 contre un solde de 599 DT au 31-12-2020.

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Gestionnaire	310	300
Dépositaire	1 190	299
Total	1 500	599

4.6- Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 5 005 DT au 31-12-2021 contre un solde de 2 753 DT au 31-12-2020 :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Commissaire aux comptes	4 582	2 542
Publications CMF	403	203
Redevance CMF	20	9
Total	5 005	2 753

4.7- Capital :

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève à 1 239 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	2 757
Variation de la part Revenu	(1 518)
Variation de l'Actif Net	1 239

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2021

Montant :	99 004
Nombre de titres :	756
Nombre de porteurs de parts :	4

Souscriptions réalisées

Montant :	0
Nombre de titres émis :	0

Nombre de porteurs de parts nouveaux :	0
<u>Rachats effectués</u>	
Montant :	0
Nombre de titres rachetés :	0
Nombre de porteurs de parts sortants :	0

Capital au 31-12-2021

Montant :	99 004 *
Nombre de titres :	756
Nombre de porteurs de parts :	4

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base de la part de capital en début de l'exercice	99 004
Variation des + ou- values potentielles sur titres	(3 784)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	6 672
Régularisation des SND	-
Frais de négociation de titres	(131)
Droit de sortie	-
Capital au 31/12/2021	101 761

4.8- Note sur les charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément au règlement intérieur du fonds et à la convention de dépôt. Le total de ces charges s'élève à 2 405 DT au cours de l'exercice clos le 31-12-2021 et elles se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice 2021	Exercice 2020
Rémunération du gestionnaire	1 215	1 200
Rémunération du dépositaire	1 190	1 190
Total	2 405	2 390

4.9- Autres charges :

Le total des autres charges au cours de l'exercice clos le 31-12-2021 s'élève à 3 004 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2021	Exercice 2020
Rémunération CAC	2 040	2 040
Publicité et publications	597	201
Services bancaires et assimilés	145	124
Impôts et taxes	120	45
Redevance CMF	102	101
Total	3 004	2 510

5. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

5.1- Données par parts et ratios pertinents :

Données par part	2021	2020	2019	2018	2017
Revenus des placements	5,147	5,709	6,333	5,464	4,792
Charges de gestion des placements	-3,181	-3,162	-3,265	-2,471	-2,296
Revenu net des placements	1,966	2,548	3,068	2,993	2,496
Autres charges	-3,974	-3,321	-3,277	-2,256	-1,694
Résultat d'exploitation (1)	-2,008	-0,773	-0,21	0,737	0,802
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,030	0,134	0,002	0,000
Somme Capitalisables de l'exercice	-2,008	-0,743	-0,075	0,739	0,802
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-5,005	1,627	3,097	-0,289	-6,809
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	8,825	0,911	2,506	6,141	7,011
Frais de négociation de titres	-0,173	-0,017	-0,086	-0,138	-0,048
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation (2)	3,647	2,521	5,518	5,714	0,153
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1,639	1,748	5,308	6,45	0,954
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,151	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	3,647	2,521	5,669	5,714	0,153
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,025	-0,748	0,466	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	3,647	2,546	4,92	6,179	0,153
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative	135,081	133,442	131,639	126,794	119,876
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/actif net moyen	2,36%	2,37%	2,22%	2,06%	1,92%
Autres charges/actif net moyen	2,95%	2,49%	2,23%	1,88%	1,42%
Résultats Capitalisables (d'exploitation) de l'exercice/actif net moyen	-1,49%	-0,56%	-0,14%	0,61%	0,67%

5.2- Transactions avec les parties liées :

- La gestion d'AL AMANAH PRUDENCE FCP est confiée à la Compagnie Gestion & Finance intermédiaire en bourse.

En rémunération des services de gestion financière administrative et comptable du FCP, le gestionnaire perçoit une commission de gestion de 1% H.T. par an, calculée sur la base de l'actif net et payée trimestriellement nette de toute retenue fiscale.

La rémunération du gestionnaire au titre de l'exercice 2021 s'élève à 1 215 DT.

- La fonction de dépositaire est confiée à la banque « BIAT ».

En contrepartie des services de dépositaire exclusif du FCP, la BIAT perçoit une rémunération annuelle égale à 0,1% H.T. des actifs nets avec un minimum de 1 000 Dinars H.T.

La rémunération du dépositaire au titre de l'exercice 2021 s'élève à 1 190 DT.

5.3- Note sur les événements postérieurs à la clôture :

Les présents états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du gestionnaire du 23 Mai 2022.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés –M.T.B.F) et Mme Aida CHARFI (Cabinet ZAHAF & Associés).

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar)

ACTIFS	2021	2020
ACTIFS NON COURANTS	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	8 682 116	1 300 765
Moins : amortissement	<u>-1 890 694</u>	<u>-1 273 240</u>
S/Total	B.1 6 791 422	27 525
Immobilisations corporelles	109 656 398	108 176 035
Moins : amortissement	<u>-72 597 739</u>	<u>-74 189 381</u>
S/Total	B.2 37 058 659	33 986 654
Immobilisations financières	2 578 309	2 447 389
Moins : Provisions	<u>-1 333 277</u>	<u>-1 213 575</u>
S/Total	B.3 1 245 032	1 233 814
Total des actifs immobilisés	45 095 113	35 247 993
Total des actifs non courants	45 095 113	35 247 993
ACTIFS COURANTS		
Stocks	58 590 909	59 409 706
Moins : Provisions	<u>-1 278 682</u>	<u>-2 425 453</u>
S/Total	B.4 57 312 227	56 984 253
Clients et comptes rattachés	50 419 525	53 267 266
Moins : Provisions	<u>-11 686 791</u>	<u>-11 510 415</u>
S/Total	B.5 38 732 734	41 756 851
Autres actifs courants	11 325 993	10 506 295
Moins : Provisions	<u>-297 534</u>	<u>-322 372</u>
S/Total	B.6 11 028 459	10 183 923
Placement et autres actifs financiers	B.7 695 404	605 305
Liquidités et équivalents de liquidités	B.8 11 053 717	13 585 071
Total des actifs courants	118 822 541	123 115 403
Total des actifs	163 917 654	158 363 396

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	2021	2020
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	24 000 000	12 000 000
Autres capitaux propres	1 526 875	1 587 106
Réserves consolidées	<u>21 494 722</u>	<u>38 251 681</u>
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice	47 021 597	51 838 787
Résultat de l'exercice consolidé	-13 168 949	-4 756 960
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	33 852 648	47 081 827
INTERETS MINORITAIRES		
Réserves des minoritaires	27 064	1 938 042
Résultat des minoritaires	<u>-210 038</u>	<u>-1 837 980</u>
Total des intérêts minoritaires	B.9 -182 974	100 062
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	B.10 39 638 012	32 472 506
Provisions	B.11 4 489 867	4 189 908
Autres passifs non courants	<u>95 511</u>	<u>0</u>
Total des passifs non courants	44 223 390	36 662 414
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	B.12 11 368 546	9 889 048
Autres passifs courants	B.13 9 088 027	8 185 617
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.14 <u>65 568 017</u>	<u>56 444 428</u>
Total des passifs courants	86 024 590	74 519 093
Total des passifs	130 247 980	111 181 507
Total des capitaux propres et des passifs	163 917 654	158 363 396

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en dinar)

		2021	2020
		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	124 691 042	122 677 913
Autres produits d'exploitation	R.2	84 171	72 022
Total des produits d'exploitation		124 775 213	122 749 935
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)		-2 384 771	16 180 130
Achats d'approvisionnements consommés	R.3	-84 791 219	-91 810 220
Charges de personnel	R.4	-21 986 760	-22 869 281
Dotations aux amortissements et prov	R.5	-3 403 763	-4 914 966
Autres charges d'exploitation	R.6	-13 810 468	-13 125 593
Total des charges d'exploitation		-126 376 981	-116 539 930
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 601 768	6 210 005
Produits des placements	R.7	15 817	51 185
Charges financières nettes	R.8	-8 068 207	-11 241 451
Autres gains ordinaires	R.9	235 401	1 064 738
Autres pertes ordinaires	R.10	-3 575 840	-2 321 574
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-12 994 597	-6 237 097
Impôt sur les bénéfices	R.11	384 390	357 843
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-13 378 987	-6 594 940
Quote-part des intérêts minoritaires		-210 038	-1 837 980
RESULTAT NET PART DE GROUPE		-13 168 949	-4 756 960

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2021	2020
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
- Résultat net de l'ensemble consolidé	-13 378 987	-6 594 940
- <i>Ajustements pour :</i>		
. Amortissements & provisions	3 403 763	4 914 966
. Variation des stocks	1 169 608	-14 996 481
. Variation des créances	3 031 358	9 678 463
. Variation des autres actifs	-843 549	3 710 989
. Variation des fournisseurs	1 147 950	-2 246 326
. Variation des autres passifs	644 120	-6 055 807
. Plus ou moins-value de cession	-147 690	-241 113
. Quote-part des subventions d'investissements	-34 131	-34 131
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-5 007 558	-11 864 379
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-8 171 591	-8 046 595
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 059 275	270 955
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-197 929	-31 759
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	68 480	172 819
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-7 241 765	-7 634 580
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Dividendes et autres distributions	-	-2 960 079
- Encaissement provenant des emprunts	11 946 213	8 643 854
- Remboursement d'emprunts	-5 054 726	-3 617 355
- Subventions d'investissement reçues	-	12 709
- Variation des crédits de gestion	7 874 458	6 072 667
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	14 765 945	8 151 796
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	-30 792	-254 271
INCIDENCES DES VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	-6 110 350	-786 080
VARIATION DE TRESORERIE	-3 624 520	-12 387 514
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	400 975	12 788 489
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	-3 223 545	400 975

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le Groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » est composé à la date du 31 décembre 2021 des sociétés suivantes :

- La société L'accumulateur Tunisien Assad
- La société Batterie Assad Algérie
- La société Auto Component Export
- La société Assad International
- La société General d'équipements électriques
- La société AS Distribution
- La société ENAS (anciennement « Enersys Assad »)
- La société ENERGY ASSAD NORTH AFRICA("anciennement Enersys Assad North Africa")
- La société ASSAD INDUSTRIAL (anciennement « Enersys Assad Industrial »)

Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

II- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

II.1 Référentiel Comptable :

Les états financiers consolidés du groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers de la société mère et de ses filiales, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels des sociétés du groupe, revus par leurs commissaires aux comptes respectifs lorsque c'est applicable, ainsi que du système d'information et comptable desdites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

II.2 Principes de consolidation :

II.2.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif à l'exception des filiales « Assad Batteries Maroc » et « Batteries Assad Côte d'Ivoire » qui ont été exclues du périmètre de consolidation en 2020. L'activité des ces entités est en veilleuse et la direction du groupe a l'intention de procéder à leur liquidation.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

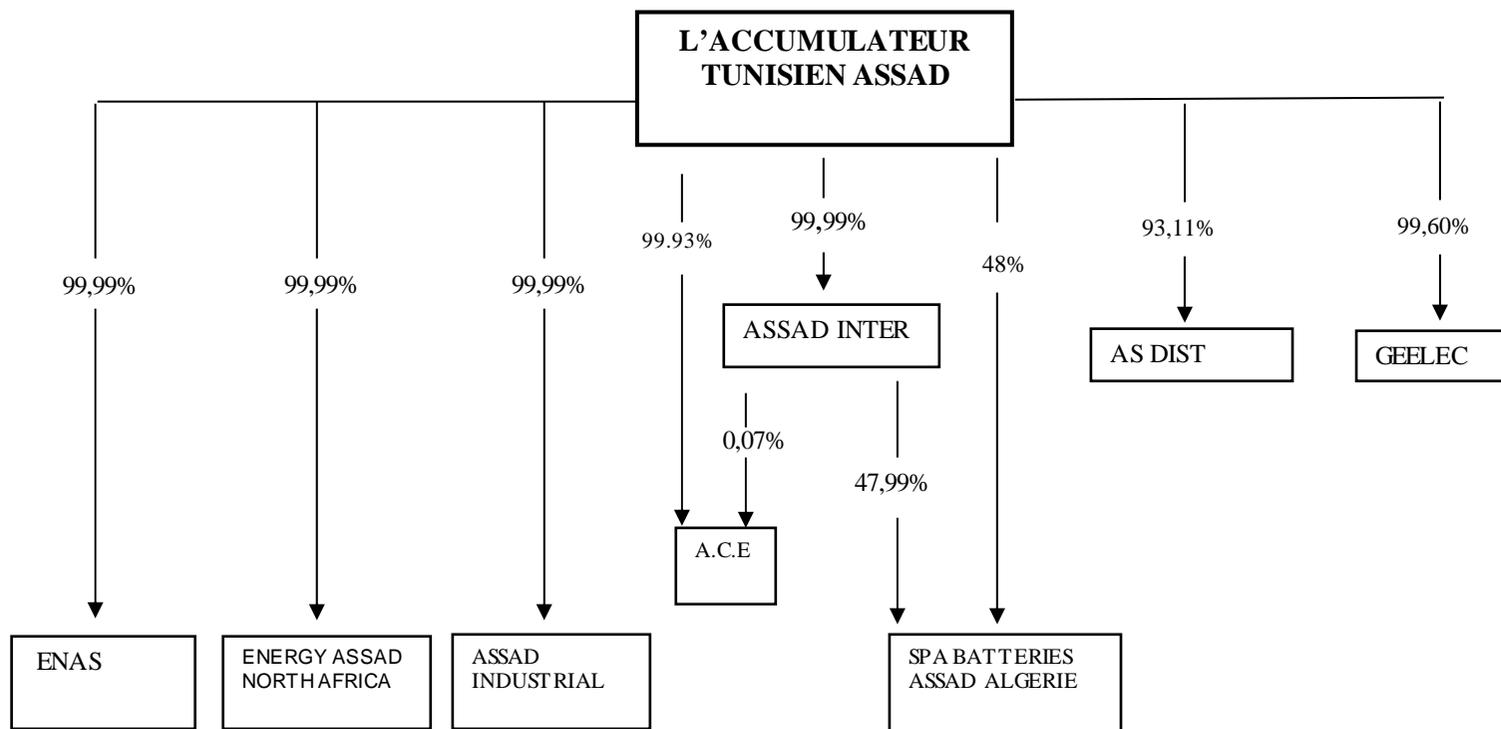
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ASSAD et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les méthodes et le périmètre de consolidation du Groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » sont détaillés à la date du 31/12/2021 comme suit :

Sociétés	Secteur	% de contrôle	Nature de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
L'accumulateur Tunisien ASSAD	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Batterie Assad Algérie	Industrie	96	Contrôle exclusif	96	Intégration globale
Auto Component Export	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Assad International	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
General d'équipements électriques	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
AS Distribution	Commerce	93	Contrôle exclusif	93	Intégration globale
ENAS (« Enersys Assad »)	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Assad Industrial	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale

L'intégration globale : consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- Identification de la «Part du groupe» et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

L'intégration proportionnelle : c'est est une méthode de consolidation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

II.2.3 Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres

événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels et le 30 juin pour des états financiers individuels intermédiaires.

II.2.4 Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de la période et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des périodes antérieures.

II.2.5 Écart d'acquisition « Goodwill »

Tout excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'échange est décrit comme goodwill et comptabilisé en tant qu'actif.

Le goodwill est amorti sur une base systématique sur une durée de vingt ans.

II.3 Principes comptables d'évaluation et de présentation :

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe se détaillent comme suit:

II.3.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles subissent, le cas échéant un amortissement linéaire sur une durée de trois ans et de dix ans.

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais d'étude sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties au taux de 33,33% et 100%.

II.3.1 Immobilisations corporelles :

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours de la période clôturée au 31 décembre 2021.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

II.3.2 Immobilisations financières :

Figurent à leur coût d'acquisition, les titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les autres immobilisations financières.

II.3.3 Stocks :

Les méthodes d'évaluation du stock se résument comme suit :

- Les pièces de rechange et matières premières sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.
- Les produits semi - finis et produits finis sont évalués à leur coût de revient.

II.3.4 Clients et comptes rattachés :

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

II.3.5 Dettes en monnaies étrangères :

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Les soldes de clôture sont actualisés au cours de la date d'arrêté des comptes.

III- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

III.1 L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

III.2 La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultat ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

III.3 L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de la période.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégré globalement ou proportionnellement.

Pour les sociétés contrôlées conjointement avec des partenaires l'intégration est faite proportionnellement au prorata du pourcentage de détention de la société consolidante.

III.4 L'élimination des comptes réciproques :

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, des marges internes sur stock acquis auprès des sociétés de groupe, ainsi que des dividendes intragroupes.

III.5 Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

III.6 Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de la consolidante dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participation y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

IV- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Bien que le conflit Russo-Ukrainien n'affecte pas la demande sur les produits de la société, il exerce en revanche un effet de rareté de l'offre de plomb sur le marché international puisque la Russie et l'Ukraine sont des pays producteurs et exportateurs de ce minerai.

Ceci diminue les possibilités futures d'approvisionnement en plomb sur le marché international et tend à faire augmenter son prix.

En outre, le conflit a fait augmenter le coût du fret sur le marché international et tend à faire augmenter le cours du pétrole et dérivés du pétrole, notamment le plastique, ce qui tend à exercer une pression inflationniste sur les prix futurs de certains intrants utilisés par la société tels que les bacs, couvercles et séparateurs, qui sont des produits à base de plastique.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers consolidés, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif consolidés au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront ou risquent d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures du Groupe.

V- Notes relatives au bilan

B.1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés	6 608	6 608
Logiciels	2 438 900	1 096 092
Ecart d'acquisition	6 038 543	-
Autres immobilisations incorporelles	198 065	198 065
Sous-total	8 682 116	1 300 765
Amortissement	-1 890 694	-1 273 240
Total	6 791 422	27 525

B.2. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Terrains	4 740 433	4 740 433
Constructions	9 325 302	9 324 849
Matériel & outillage Industriel	57 234 700	58 699 995
Matériel de transport	4 510 405	3 272 248
Equipements de bureau	1 258 136	1 349 202
Matériel informatique	1 735 857	1 843 047
Immobilisation à statut juridique particulier	686 967	1 452 314
Agencement & Aménagement des terrains	30 805	30 805
Inst. Gén., Agencements & Aménagements des constructions	4 679 195	5 369 446
Agencement & Aménagement & Installations Matériel Industriel	2 412 781	1 989 945
Agencement & Aménagement & Installations Divers	6 969 069	6 080 868
Immobilisations corporelles en cours	16 072 578	14 022 713
Autres immobilisations corporelles	170	170
Sous total	109 656 398	108 176 035
Amortissements	-72 597 739	-74 189 381
Total	37 058 659	33 986 654

B.3. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dépôts de cautionnements versés	480 059	341 429
Prêts au personnel	26 795	22 128
Titres de participation	2 071 455	2 052 528
Emprunt national	-	31 304
Sous total	2 578 309	2 447 389
Provision sur dépôt et cautionnement	-52 645	-52 645
Provision sur prêt personnel	-8 051	-8 051
Provision sur titres de participation	-1 272 581	-1 152 879
Sous total	-1 333 277	-1 213 575
Total	1 245 032	1 233 814

B.4. Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Matières premières (*)	20 537 315	21 213 285
Matières consommables et pièces de rechange	7 265 316	5 973 969
Produits finis et en cours de production	30 788 278	32 222 452
Sous total	58 590 909	59 409 706
Provisions sur stocks	-1 278 682	-2 425 453
Total	57 312 227	56 984 253

(*) Les stocks de matières premières englobent des stocks en transit d'une valeur comptable de 2.802.137 dinars se rapportant à un stock de batteries usagées importées (servant de matières premières pour la production des batteries) et bloqué au port de Radès par la douane tunisienne depuis janvier et février 2021 suite à une note de la direction de la douane qui stipule l'interdiction d'importation des vieilles batteries. Le blocage dudit stock engendre des frais de surestaries et de consignation estimés à 820.000 dinars au 31 décembre 2021 et qui ne sont pas comptabilisés dans les comptes de la société. La direction estime que cette valeur est récupérable grâce à l'augmentation ultérieure du cours du LME et après la clôture du dossier avec la douane soit par le dédouanement soit par la réexportation dudit stock ultérieurement. Notons qu'une affaire a été intentée en justice par ASSAD afin de suspendre cette interdiction.

B.5. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients ordinaires	43 116 399	45 211 711
Clients effets à recevoir	3 216 568	3 110 176
Clients douteux et litigieux	4 086 558	4 945 379
Sous total	50 419 525	53 267 266
Provisions sur clients	-11 686 791	-11 510 415
Total	38 732 734	41 756 851

B.6. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Avances et prêts au personnel	175 193	183 229
Etat, crédit de TVA	2 878 053	4 300 793
Etat, crédit d'IS	4 137 693	3 577 918
Fournisseurs avances et acomptes	2 763 967	875 205
Charges constatées d'avance	489 973	734 703
Produits à recevoir	507 969	737 733
Débiteurs divers	14 393	92
Compte d'attente	358 752	96 622
Sous total	11 325 993	10 506 295
Provisions sur actifs courants	-297 534	-322 372
Total	11 028 459	10 183 923

B.7. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Échéances à moins d'un an sur prêt personnel	279 986	289 320
Placements	415 418	315 985
Total	695 404	605 305

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Caisses	34 484	821 267
Banques	9 849 068	10 679 611
Effets remis à l'encaissement	952 734	482 359
Régie d'avance et accréditif	208 409	1 601 703
Autres organismes financiers	9 022	131
Total	11 053 717	13 585 071

B.9. Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Capital social	24 000 000	12 000 000
Réserves consolidées	21 494 722	38 251 681
Résultat consolidé	-13 168 949	-4 756 960
Autres capitaux propres	1 526 875	1 587 106
Capitaux propres du Groupe	33 852 648	47 081 827
Réserves des minoritaires	27 064	1 938 042
Résultat des minoritaires	-210 038	-1 837 980
Intérêts minoritaires	-182 974	100 062
Total	33 669 674	47 181 889

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	CP au 31.12.2020	Affectation du Résultat N-1	Augmentation de capital	Autres variations	Résultat de l'exercice	CP au 31.12.2021
Capital social	12 000 000		12 000 000			24 000 000
Réserves consolidées	38 251 681	-4 756 960	-12 000 000	1		21 494 722
Autres capitaux propres	1 587 106			-60 231		1 526 875
Résultat de l'exercice	-4 756 960	4 756 960			-13 168 949	-13 168 949
Total des capitaux propres part du Groupe	47 081 827	-	-	-60 230	-13 168 949	33 852 648
Réserves des minoritaires	1 938 042	-1 837 980		-72 998		27 064
Résultat des minoritaires	-1 837 980	1 837 980			-210 038	-210 038
Total des Intérêts minoritaires	100 062	-	-	-72 998	-210 038	-182 974
Total des Capitaux Propres	47 181 889	-	-	-133 228	-13 378 987	33 669 674

B.10. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunts bancaires	39 192 180	32 202 688
Emprunts leasing	445 832	269 818
Total	39 638 012	32 472 506

B.11. Provisions pour risques et charges

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Provisions pour garanties données	927 802	864 777
Provisions pour risques et charges	3 562 065	3 325 131
Total	4 489 867	4 189 908

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs	10 993 011	9 294 934
Fournisseurs factures non parvenues	375 535	594 114
Total	11 368 546	9 889 048

B.13. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients - Avances et acomptes	1 235 283	866 170
Ristournes clients	58 003	324 796
Personnel charges à payer	3 153 340	3 547 271
Personnel rémunérations dues	598 496	15 767
Caisse de sécurité sociale	1 516 509	1 645 536
Etat, impôts et taxes	751 528	601 063
Opérations particulières avec l'Etat	35 545	26 759
Associés, dividendes à payer	177 649	177 615
Créditeurs divers	603 168	122 353
Charges à payer	940 478	857 865
Compte d'attente	18 028	422
Total	9 088 027	8 185 617

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Crédits de gestion	46 221 637	38 347 179
Découverts bancaires	14 277 262	13 184 096
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	3 828 140	4 030 175
Echéances à moins d'un an sur emprunts leasing	174 797	100 145
Intérêts courus	1 066 181	782 833
Total	65 568 017	56 444 428

VI- Notes relatives à l'état de résultat

R.1. Revenus

Désignation	2021	2020
Chiffre d'affaires	124 691 042	122 677 913
Total	124 691 042	122 677 913

R.2. Autres produits d'exploitation

Désignation	2021	2020
Produits de location	14 631	13 935
Quote-part subvention inscrite au résultat	34 131	34 131
Subvention d'exploitation	6 458	-
Jetons de présence	7 200	8 666
Autres produits d'exploitation	21 751	15290
Total	84 171	72 022

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	2021	2020
Achats consommés de plomb	52 334 158	46 977 918
Variation des stocks de Matière premières et autres approvisionnements	-6 893 384	1 177 769
Achats consommés de matières, fournitures et autres approv.	10 205 725	37 151 284
Achats de pièces de rechange	2 274 753	4 686 618
Autres achats non stockés	8 192 423	552 344
Achats de marchandises	18 677 544	1 264 287
Total	84 791 219	91 810 220

R.4. Charges de personnel

Désignation	2021	2020
Rémunérations brutes	17 666 351	18 596 436
Charges sociales	3 661 295	3 849 626
Autres charges de personnel	659 114	423 219
Total	21 986 760	22 869 281

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	2021	2020
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	135 553	14 187
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	3 627 153	4 293 910
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	301 822	-
Dotation aux provisions	5 167 442	3 726 812
Reprises sur provisions	-5 828 207	-3 119 943
Total	3 403 763	4 914 966

R.6. Autres charges d'exploitation

Désignation	2021	2020
Déplacement, mission et réception	331 663	273 561
Redevances	126 684	53 050
Divers services extérieurs	1 817 482	1 371 051
Entretien et réparation	1 038 811	862 902
Frais de transport	2 182 496	2 665 900
Frais postaux et de télécommunication	201 134	205 893
Honoraires	2 405 253	1 839 395
Impôts et taxes	816 513	976 421
Jetons de présence	126 000	237 020
Location	1 637 102	1 819 945
Personnel extérieur à l'entreprise	561 611	254 252
Primes d'assurance	680 584	577 368
Publicité, publication et relation publique	901 126	886 668
Etudes et recherches	2 366	216 417
Services bancaires et assimilés	981 643	885 750
Total	13 810 468	13 125 593

R.7. Produits des placements

Désignation	2021	2020
Divers produits	14 260	37 225
Produits nets des titres SICAV	1 557	13 960
Total	15 817	51 185

R.8. Charges financières nettes

Désignation	2021	2020
Charges d'intérêts nettes	-8 526 843	-7 358 821
Gains de change	1 918 138	2 113 247
Pertes de change	-1 366 817	-5 979 916
Autres charges financières	-92 685	-15 961
Total	-8 068 207	-11 241 451

R.9. Gains ordinaires

Désignation	2021	2020
Gains sur éléments non récurrents	147 379	747 264
Produits de cession d'éléments d'actif	88 022	317 474
Total	235 401	1 064 738

R.10. Autres pertes ordinaires

Désignation	2021	2020
Moins-value sur cession d'immobilisations	-	-31 470
Pertes sur éléments non récurrents	-3 575 840	-2 290 104
Total	-3 576 840	-2 321 574

R.11. Impôts sur les bénéfices

Désignation	2021	2020
Impôts sur les sociétés	384 390	357 843
Total	384 390	357 843

VII- Etat de flux de trésorerie :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Caisses	34 484	821 267
Banques	9 849 068	10 679 611
Effets remis à l'encaissement	952 734	482 359
Régie d'avance et accréditif	208 409	1 601 703
Autres organismes financiers	9 022	131
Sous total	11 053 717	13 585 071
Découverts bancaires	-14 277 262	-13 184 096
Total	-3 223 545	400 975

VIII- Notes sur les transactions et soldes avec les parties liées :

Les transactions et soldes du groupe avec les parties liées au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Partie liée	Transactions de l'exercice 2021	Créances brutes	Provisions pour dépréciation	Créances nettes
Batterie Assad Côte d'Ivoire	néant	3 126 677	3 126 677	-
Assad Batterie Maroc	néant	499 706	54 716	444 990
Total	néant	3 626 383	3 181 393	444 990

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires
de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

I - RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 12 juin 2019, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société « **L'accumulateur Tunisien ASSAD** » et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total net des capitaux propres (part du Groupe) de	33 852 648DT
Dont un résultat déficitaire de la période (part du Groupe) de	13 168 949DT

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société « **L'accumulateur Tunisien ASSAD** » et ses filiales, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note **B.4** des états financiers consolidés dans laquelle la direction fait état de l'existence d'un stock de vieilles batteries importées s'élevant à 2.802.137 DT, bloqué au port de Radès par la douane depuis janvier et février 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux organes de gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance,

et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- RAPPORT RELATIF AUX AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Fait à Tunis, le 27 juin 2022

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés -
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad Borji

Aida CHARFI